

Sommaire

• Dédicace.....	6
• Remerciements.....	7
• Avant propos.....	8
• Introduction générale.....	9
Première partie : Connaître la Guinée.....	11
• Carte administrative de la Guinée	12
• Brève présentation de la Guinée	13
Deuxième partie : La communication à l'IRAG	15
• Introduction.....	16
• Terminologie	18
• Pourquoi communiquer ?.....	22
• La recherche et la vulgarisation en Afrique de l'Ouest.....	24
• Qu'est-ce qu'un organisme scientifique ?.....	27
• Présentation de l'IRAG.....	29
• Etat des lieux de la communication.....	30
• Les publics de l'IRAG.....	33
• Les supports par public.....	36
• La communauté scientifique.....	36
• Les partenaires du développement.....	38
• Les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.....	38
• Le grand public.....	39
• Les relations avec la presse.....	39
• La radio nationale.....	39
• La télévision nationale.....	39
• La radio rurale.....	40
• Les relations publiques.....	40
• Les journées portes ouvertes.....	41
• Les rencontres avec les partenaires du développement.....	41
• Les expositions.....	41
• Conclusion.....	42
Troisième partie : Les nouvelles technologies de la communication et de l'information	43
• Introduction.....	44
• Le multimédia.....	45
• L'Internet	46
• L'Afrique se connecte au réseau mondial.....	46
• La Guinée Online.....	48
• L'Internet au service de la recherche	48
• Le site Web de l'Institut.....	48
• L'Intranet.....	49
• Le Cédérom.....	49
• Conclusion.....	51

Quatrième partie : Les SNRA de l’Afrique au sein de la CORAF	52
• Introduction	53
• Qu’est-ce que la CORAF	54
• Les réseaux de la CORAF.....	55
• Les raisons de la participation guinéenne.....	55
• La notoriété.....	55
• La recherche.....	55
• La gestion de l’information scientifique et technique.....	56
• La consolidation des ressources humaines.....	56
• Conclusion.....	58
• Conclusion générale.....	59
• Références bibliographiques.....	61
Annexe 1 : Le plan d’action.....	62
• La politique éditoriale de l’IRAG.....	63
• Les publics et les supports.....	63
• La communauté scientifique.....	63
• Les partenaires du développement.....	63
• Les décideurs politiques.....	63
• Les bailleurs de fonds.....	64
• Le grand public.....	64
• Les publications de l’IRAG de 1990 à nos jours.....	65
• Les rapports des programmes de recherche.....	65
• Le rapport annuel	66
• Les fiches techniques.....	66
• Le bulletin d’information.....	66
• Conclusion.....	66
• Les objectifs de la politique éditoriale.....	67
• Stimuler la production de publications scientifiques et techniques.....	67
• Consolider le partenariat.....	67
• Mieux diffuser.....	67
• Adapter les publications aux publics visés.....	68
• Politique éditoriale : objectifs généraux.....	69
• Politique éditoriale : objectifs spécifiques.....	70
Annexe 2 : Le dispositif de recherche de l’IRAG.....	74
• Les programmes et leurs projets de recherche.....	75
• Le centre de recherche agronomique de Bareng.....	75
• Le centre de recherche agronomique de Bordo.....	77
• Le centre de recherche agronomique de Foulaya.....	79
• Le centre de recherche agronomique de Kilissi.....	81
• Le centre de recherche agronomique de Koba.....	82
• Le centre de recherche agronomique de Sérédou.....	83
Annexe 3 : Les principaux réseaux de la CORAF.....	84
• Le logo de la CORAF.....	85
• Le réseau riz.....	86
• Le réseau maïs.....	87

• Le réseau manioc.....	88
• Le réseau arachide.....	89
• Le réseau coton	90
• Le réseau Résistance à la sécheresse.....	91
• Le réseau cultures maraîchères.....	92
• Une vocation régionale.....	93
• La carte de l’Afrique avec les pays membres de la CORAF.....	94
• La carte de l’Afrique avec les pays membres de la CORAF.....	95
Annexe 3 : Des bases de données en ligne sur le Web.....	96
• Waicent.....	97
• Le système mondial d’alerte.....	99
• Le site Web du CTA.....	101
• Le site Web de la FAO.....	102
• Le site Web du CIRAD.....	103
Annexe 4 : Quelques numéros du bulletin d’information de l’IRAG.....	

*A ma mère
A mon épouse Fanta
A mon fils Al Hassane
A ma fille Fatim*

Avec tout mon amour

Remerciements

J'adresse mes sincères remerciements au Dr Sékou CISSE, Directeur général de l'Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG), qui, ayant identifié la nécessité de la mise en place d'une politique de communication efficiente pour

l'Institut, m'a désigné pour assumer cet important rôle.

J'exprime ma profonde gratitude au Professeur Michèle KIRCH, responsable du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en Communication Scientifique et Technique de l'Université Louis Pasteur (ULP) de Strasbourg I qui a accepté de m'inscrire à ce 3^e cycle et m'a encouragé à persévérer durant tout mon séjour à Strasbourg. A travers elle, je remercie tous mes professeurs du DESS.

J'adresse mes vifs remerciements à Dr Jean-François GIOVANNETTI, Délégué à l'information scientifique et technique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), qui m'a préparé à cette formation à travers plusieurs stages en France, appuyé ma demande auprès de l'ULP et accepté d'être mon maître de stage. Je le remercie, très particulièrement, pour m'avoir choisi un sujet pertinent qui s'applique à mon Institut d'origine.

Que Martine SEGUIER-GUIS trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour mes premiers pas qu'elle a bien voulu guider dans le cadre de ce stage et pour la bonne documentation qu'elle m'a fournie.

J'exprime toute ma gratitude à Jean-François FOUCHER pour ses rapports de mission qu'il a gracieusement mis à ma disposition.

Puisse Laurence SCHMITT trouver ici, l'expression de ma reconnaissance pour l'accueil chaleureux qu'elle m'a réservé à mon arrivée à la Délégation de l'Information scientifique et technique et pour la promptitude et la diligence avec lesquelles, elle a bien voulu traiter mes dossiers.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour remercier Lucile Grasset qui a su trouver pour moi un bureau idéal pour effectuer mon travail.

Je reste très reconnaissant à l'égard de Patricia CHEICKE du service formation du CIRAD, qui, avec dévouement et efficacité, a pris les dispositions nécessaires au bon déroulement de mon séjour en France.

A tous ceux qui, notamment à Conakry, Strasbourg et Montpellier, m'ont, tant soit peu, apporté une aide matérielle ou immatérielle, dans le cadre de ce diplôme, j'exprime mes plus vibrants remerciements.

Avant propos

C'est en 1991 que j'ai été nommé chef de la section publication de l'IRAG. A ce titre, je suis responsable de la communication institutionnelle et scientifique. Ce poste m'a permis de bénéficier de quelques stages en édition scientifique et en journalisme, en Afrique et en France.

Pour mieux les capitaliser, je suis venu suivre un DESS en communication scientifique et technique, au cours de l'année universitaire 1998-1999, à l'ULP de Strasbourg I. Cette formation, très enrichissante, m'a permis de mieux valoriser mes expériences personnelles et surtout d'acquérir un savoir et un savoir-faire nouveaux sur la communication et sur la médiation de la vulgarisation de la science entre scientifiques et non scientifiques.

Mon passage à l'ULP m'a également permis de pénétrer le «champ» des nouvelles technologies de la communication et de l'information : le multimédia (Internet et Cédérom) et de cerner des notions indispensables, en communication, comme : l'émetteur, le message, le récepteur, le canal, l'encodage, le décodage, le bruit, la redondance...

A partir du 1^{er} juin 1999, je suis venu au CIRAD, à Montpellier, pour effectuer le stage qui boucle ce cycle post-universitaire. Le choix de cette institution s'inscrit dans le cadre des relations fructueuses de coopération qui existent entre elle et mon établissement d'origine, depuis une dizaine d'années.

Ce séjour m'a donné l'occasion d'y effectuer, dans de bonnes conditions, jusqu'au 31 juillet, mon stage sur le thème : *Raisonner la communication d'un SNRA de l'Afrique de l'Ouest : le cas de l'IRAG, Guinée.*

Inscrit dans la politique de renforcement des compétences des agents, cette formation a pour ambition, à terme, d'impulser une nouvelle dynamique à la politique de communication de l'Institut.

En effet, ces dernières années, l'IRAG a bénéficié d'un appui moral et matériel significatif de la part des décideurs politiques et des bailleurs de fonds. Cet appui a permis à l'Institut d'obtenir, sur le terrain, des résultats intéressants qui, cependant, restent peu connus.

Pour remédier à cette situation, la direction générale, s'est tournée vers la consolidation des ressources humaines, par la formation.

Nous avons l'espoir, quant à nous, que nous saurons relever les nouveaux défis qui nous attendent : mise en place d'un cadre formel de l'ensemble des activités liées à la communication institutionnelle et amélioration des méthodes et mécanismes de diffusion du message de l'IRAG vers ses publics.

Introduction générale

De sa création en 1989 à nos jours, l'IRAG a bien changé. Il a changé à travers sa lutte de tous les jours. En une décennie, la qualité des résultats qu'il a acquis témoigne, s'il en était besoin, de la légitimité de son existence.

On peut illustrer ce parcours de combattant, à travers les acquis suivants : création d'un cadre institutionnel national de recherche, obtention de résultats scientifiques et techniques largement approuvés et adoptés par les partenaires du développement, mise en place d'un dispositif de recherche souple et évolutif, renforcement des compétences nationales à conduire la recherche guinéenne et ouverture de la Guinée au plan sous-régional, africain et international.

Cependant, ces résultats ne sont pas suffisamment connus par les partenaires que sont les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, les partenaires du développement, le grand public.

Cette déficience informationnelle est avant tout due à la faible efficacité du dispositif institutionnel de communication. Certes, l'IRAG communique, comme il l'a toujours fait, mais a-t-on jusqu'ici bien cerné, avec un peu plus d'ambition, les paramètres essentiels que sont : les publics, les supports de diffusion, le message de l'IRAG ? A-t-on vraiment tenu compte, dans cette démarche, de l'environnement national, africain et international ? C'est la question à laquelle nous allons nous efforcer de répondre.

Parfaitement conscient de la diversité des publics et de la spécificité des messages nous avons cru devoir raisonner, dans ce projet, en terme de multicanalité car, en communication, le média idéal n'existe pas. Pour avoir des résultats fiables et efficaces, il faut cerner chaque situation, en tenant compte des attentes de chaque public et choisir de façon pertinente le canal de transmission adaptée.

Pour pallier cette situation de non communication ou de faible communication de l'IRAG, nous avons choisi le sujet : *Raisonner la communication d'un SNRA de l'Afrique de l'Ouest : le cas de l'IRAG, Guinée.*

Ce sujet s'articule en trois parties :

- a) Première partie : carte à l'appui, elle donne une vue d'ensemble de la République de Guinée, les régions naturelles, le potentiel agricole de chaque zone agro-écologique ainsi que les activités agricoles qu'on y mène.
- b) Deuxième partie : elle fait une présentation de l'environnement de la recherche agricole et de la vulgarisation au plan sous-régional (Afrique de l'Ouest), une présentation de la Guinée et une présentation de l'IRAG, puis nous présentons les publics de l'IRAG et les supports, avec un accent sur les méthodes d'optimisation de ceux-ci.

- c) Troisième partie : elle est consacrée aux nouvelles technologies de la communication et de l'information : le multimédia dans le contexte africain et guinéen.
- d) Quatrième partie : elle s'intéresse à l'intégration de la politique nationale dans le régional, à travers la Conférence des responsables de recherche africains (CORAF), pour examiner les synergies et les économies d'échelle possible. A ce titre, les objectifs et le fonctionnement de la CORAF sont expliqués, ainsi que les avantages à y adhérer pour un SNRA comme la Guinée.
- e) En annexe 1, nous avons élaboré un plan de communication pour l'IRAG, avec une plus grande dimension sur la politique éditoriale.
- f) L'annexe 2, présente le dispositif de recherche : les centres, les programmes et les projets de recherche.
- g) L'annexe 3 présente les principaux réseaux de la CORAF.
- h) L'annexe 4 présente quelques numéros du bulletin d'information, IRAG-INFO.

Loin d'être exhaustif, ce travail est un préliminaire et une base de réflexion qui mérite d'être poursuivie à travers plusieurs débats et consultations qui seront organisés au sein de l'Institut.

Nous n'avons donc pas la prétention d'avoir tout dit et de proposer des solutions toutes faites. Mais nous estimons avoir soulevé de nombreux problèmes et suggéré suffisamment de voies et moyens pour espérer que les responsables de l'IRAG prennent des mesures radicales, opérationnelles et adéquates en vue de redresser la situation.

A ce moment, et à ce moment seulement, nous serions convaincu que notre message a été bien reçu par le récepteur.

Première partie : Connaître la Guinée

Carte administrative de la Guinée

Brève présentation de la Guinée

Située en Afrique de l'Ouest, la Guinée est limitée au nord par le Mali et le Sénégal, à l'est par la Côte d'Ivoire, au sud par le Liberia et la Sierra Leone, à l'ouest par l'océan Atlantique et la Guinée Bissau.

L'agriculture en Guinée¹

Avec une superficie de 245 857 km², la Guinée compte environ 7 millions d'habitants, dont 70 % vivent en zone rurale. La variété des zones climatiques et la diversité géographique du pays permet de distinguer quatre régions écologiques.

L'agriculture constitue la base de l'économie du pays. Sur les 6 000 000 d'hectares de terres cultivables environ 1 600 000 hectares sont mis en valeur.

La mobilisation des ressources en eau permettrait d'irriguer environ 500 000 hectares supplémentaires. Avec la variété des zones climatiques, la Guinée peut largement diversifier son agriculture.

Basse Guinée

La Basse Guinée ou Guinée maritime, couvre 18 % du territoire national et abrite 32 % de la population. Elle correspond à la région du littoral, avec des plaines côtières et, à l'arrière du pays, des plaines et des montagnes s'élevant en douceur vers les hauteurs du Fouta-Djallon.

Les précipitations varient de 2 000 à 4 000 mm pendant la saison pluvieuse de six à sept mois. Le climat est chaud et humide. Les sols sont le plus souvent argileux dans les parties basses (sols de mangrove, localement salés), à dominance de ferrisols et de fertilité plus réduite dans les zones de piémonts.

Guinée forestière

La région la plus élevée du pays, la Guinée forestière, s'étend sur 20 % du territoire national et abrite 18 % de la population. Autrefois, couverte de forêts denses, elle a connu ces dernières années une déforestation accélérée. Les précipitations, de 1 700 à 3 000 mm environ, se répartissent sur une saison pluvieuse de huit mois, d'avril à novembre.

¹ IRAG (1996) IRAG en 96 : Bilan et perspectives, Montpellier, p. 11.

Haute Guinée

La Haute Guinée, qui couvre environ 40 % de la superficie du pays, ne compte que 20 % de la population. C'est une zone de transition avec la savane de type soudanais, à relief plus plat et monotone. Elle est caractérisée par une saison sèche plus longue, de sept mois, et par une pluviométrie dépassant généralement 1 200 mm par an. Malgré ces conditions climatiques souvent défavorables, le choix des cultures possibles est grand. Toutefois, en raison des précipitations très irrégulières, seuls des aménagements hydro-agricoles peuvent garantir des productions élevées.

Moyenne Guinée

La Moyenne Guinée représente 22 % du territoire et compte 27 % de la population, dont environ 85 % de ruraux. Appelée également Fouta-Djallon, elle est caractérisée par des plateaux entaillés et faillés d'une altitude de 600 à 1 500 mètres. Elle présente un climat assez différent de celui de la Guinée maritime.

Les précipitations annuelles, qui atteignent 1 200 mm au Nord et 2 000 mm au sud, sont de l'ordre de 1 700 mm dans la majorité de la région. Le climat y est moins chaud et plus sec dans les basses plaines. Les sols sont érodés et de faible profondeur.

Les activités agricoles se concentrent sur l'élevage et sur les productions végétales dans les bas-fonds, parfois conduites de façon semi-intensive au fond des vallées, avec des vergers d'agrumes.

Deuxième partie : La communication à l'IRAG

1. Introduction

Le manque de moyens matériels et financiers n'ont jusqu'ici pas permis à l'Institut d'intégrer sa politique de communication dans ses objectifs prioritaires. On ne saurait donc s'étonner que les résultats de ses recherches ne soient pas suffisamment connus par ses publics.

Pour soutenir les objectifs de base, à savoir l'instauration d'une agriculture compétitive et durable en Guinée, il faut susciter l'adhésion des partenaires, en leur expliquant le bien fondé des programmes de recherche choisis et la portée des résultats acquis au sein des populations rurales.

Cette diffusion de l'information suppose au préalable l'identification judicieuse du ou des publics. Dans le cadre de l'IRAG, on a identifié cinq publics : communauté scientifique, partenaires du développement, décideurs politiques, bailleurs de fonds, grand public.

Dernière étape de la recherche scientifique, l'écrit scientifique destiné au pair est le seul moyen reconnu de validation des résultats de recherche du chercheur. Il est aussi le premier produit d'un organisme de recherche et la matière première de sa communication.

La communication envers ce public pourrait se développer selon trois axes : production régulière par les chercheurs de rapports d'activité ; mise en place de deux collections, l'une publiant des synthèses, l'autre des documents de travail (résultats non encore aboutis).

Institution travaillant pour le développement rural, l'IRAG doit aussi diffuser des résultats auprès des utilisateurs de la recherche qu'on appelle en Guinée partenaires du développement. Plutôt que de produire des supports directement destinés aux producteurs, dont la situation, les besoins et le niveau socioculturel sont extrêmement divers, l'Institut concentrera sa communication vers les relais que sont les services de vulgarisation, et surtout les organisations non gouvernementales (ONG), les projets de développement et les associations paysannes.

L'IRAG informera régulièrement les relais d'information de ses résultats, au travers des fiches techniques, de petits documents techniques, de documentaires audiovisuels, d'émissions radiophoniques qui leur serviront à élaborer les supports destinés aux producteurs.

En tant qu'institution publique de recherche, l'IRAG doit se justifier de l'utilisation des fonds reçus de l'Etat et des bailleurs de fonds. Pour maintenir la confiance de ceux-ci et améliorer leur niveau de participation au budget de la recherche, l'IRAG doit mettre en place une politique de communication bien ciblée sur un petit nombre de thèmes. Elle sera fondée sur une information régulière, pédagogique et concrète, diffusée à travers un rapport annuel, des bulletins d'information (le sien propre, mais

aussi ceux des organismes régionaux et internationaux qui ouvrent largement leurs colonnes), l'organisation de rencontres.

L'IRAG devra aussi, à terme, se doter d'un système d'information rapide et fiable qui recense les chercheurs et leurs compétences, les programmes et les activités scientifiques, les structures et les produits de la recherche.

Face au grand public, la stratégie de communication d'un organisme de recherche comme l'IRAG a deux objectifs : contribuer à l'effort d'éducation du plus grand nombre, en familiarisant les citoyens avec les sciences, amplifier, par un effet d'écho dans l'opinion publique, la communication destinée à la classe politique.

Dans cette optique, l'IRAG pourra axer sa communication dans deux directions : les médias, les établissements culturels et scolaires. Il mettra ainsi en place des actions destinées spécifiquement aux journalistes : communiqués de presse, dossiers de presse, conférences de presse, visites organisées. L'Institut pourra également monter des opérations avec les centres culturels et les enseignants : expositions, accueils de classes.

L'Institut ne saurait se contenter de son propre dispositif de communication; il doit utiliser des canaux comme la presse : journaux, radio, télévision...

2. Terminologie

Nous avons pensé utile de tenter, avant d'entreprendre toute réflexion sur les éléments d'une politique éditoriale, de définir quelques notions qui se rapportent à ce domaine.

Sous le terme général de « politique éditoriale », on regroupe un ensemble de paramètres déterminants dans la conception et la réalisation d'une revue ou tout autre support identique : le public à atteindre ou l'audience, le type d'articles à publier et le niveau de ceux-ci¹. Ces paramètres sont déterminés par le truchement d'un comité de rédaction, que chaque revue élit parmi les sommités d'une discipline et les auteurs de renom.

Quelque soit le genre de la revue, le fonctionnement interne est identique pour toutes : un comité de rédaction œuvre autour d'un rédacteur en chef, parfois un comité d'honneur peut apporter un avis consultatif sur le choix des sujets ou le contenu de la revue. Le comité de rédaction s'élabore suivant les affinités et le projet intellectuel.²

Chaque revue de recherche scientifique dispose d'une politique éditoriale, tracée et arrêtée par sa direction ou par ses comités scientifiques. Cette politique définit la vocation, la dimension, le champ disciplinaire, l'aire géographique, le niveau des articles, la périodicité, la charte graphique de la revue...

Tous les éléments précités, doivent impérativement concourir en une parfaite harmonie pour assurer la réalisation et la pérennité d'une revue, faute de quoi, elle serait menacée de précarité et de survie aléatoire.

Editeur

Selon Michelle JEANGUYOT, le terme éditeur recouvre la partie intellectuelle d'un document. L'éditeur met en forme le manuscrit, ce qui peut aller jusqu'à une réécriture très importante, afin de le rendre publiable ; il rédige lui-même certains documents.

Comité de rédaction

Chaque revue élit les membres de son comité de rédaction parmi les sommités des disciplines scientifiques. Ce comité de rédaction est investi d'un pouvoir et d'une autorité scientifique sur sa discipline et sur les chercheurs appartenant au même champ disciplinaire. Il représente un vecteur de notoriété pour la revue et le garant de la qualité scientifique des articles publiés : contrôle et validation des travaux de recherche soumis pour publication.

De par sa fonction, le comité de rédaction décide des sujets, des thèmes sur lesquels il faudrait travailler, des personnes à qui commander les papiers et se charge de relire les articles.

¹ TIRAZI Reddad. (1997) Mémoire de DEA Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas du Maroc, p. 13.

² LAURENS, O. cité par ² TIRAZI, Reddad. (1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas du Maroc. p. 13.

Le comité de rédaction, avec l'aide du comité de lecture, le comité des arbitres : les référés ou les « référents ¹ », constitue une garantie pour la qualité des articles, le « bon » déroulement de la carrière de leurs auteurs, le progrès du débat scientifique, l'évaluation d'une discipline, voire des institutions.

Cependant, le comité de rédaction ne peut à lui seul évaluer tous les articles qui lui sont soumis. Il doit nécessairement avoir recours à un certain nombre d'experts extérieurs : les arbitres. Une fois en possession des expertises, le comité de rédaction prend une décision vis-à-vis du manuscrit soumis à la revue : acceptation immédiate sans révision, refus ou suggestions de modifications aboutissant à une nouvelle soumission du manuscrit.

Toutefois, on doit reconnaître la place prépondérante, voire capitale, du rédacteur en chef, autour duquel œuvre le comité de rédaction, les comités de lecture, les arbitres ou référents et le secrétariat de rédaction.

Le renom et le prestige d'une revue scientifique sont fonction des compétences scientifiques reconnues à son rédacteur en chef, de la qualité de ses travaux de recherche, de sa notoriété parmi les pairs et la communauté des chercheurs, et enfin de sa rigueur et de son impartialité.

L'information scientifique

L'information scientifique désigne l'information produite par les activités de recherche ou liée à ces activités, en général dans le domaine des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales. La recherche peut être fondamentale ou appliquée².

La technologie

La technologie désigne les connaissances scientifiques, les disciplines d'application, de gestion et autres, indispensables à la production des biens et des services dont la société a besoin.

L'information scientifique et l'information technique sont ainsi interdépendantes et jouent un rôle catalyseur de développement et sont alors désignées par l'expression « information scientifique et technique » ou plus communément sous le sigle IST.

Qu'est-ce qu'une revue ?

Robert BOURE³ donne la définition suivante : pour un chercheur, la définition de la revue scientifique se ramène à une évidence : c'est un périodique spécialisé dans la publication de travaux scientifiques.

¹ KAUFFMANN, A. cité par ¹ TIRAZI, R. (1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas du Maroc. p. 14.

² ANDRIAMPARANY Louis Marius, Thèse de doctorat, Approche méthodologique de conception et de mise en place d'un système national d'information scientifique et technique 1993 p.1.

³ BOURE, Robert. cité par ³ TIRAZI, Reddad. (1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas du Maroc. p. 15.

Toutefois, l'auteur précise qu'une telle définition est insuffisante car elle ignore certains critères qui, sans être déterminants à eux seuls, sont néanmoins indispensables pour cerner la notion.

D'après les normes de l'AFNOR (Association française de normalisation), dans son édition de 1987, la revue est un périodique, c'est-à-dire «une publication en série», dotée d'un titre unique, dont les livraisons, généralement composées de plusieurs articles répertoriés dans un sommaire, se succèdent chronologiquement à intervalles plus ou moins réguliers.¹

Le lexique de la presse écrite ajoute un élément supplémentaire à cette définition : «la durée de vie non limitée a priori».² On peut ajouter à cette définition, pour la compléter, la notion de «projet éditorial» et la présence des rubriques régulières dans les revues scientifiques.

Saisir la revue en tant que périodique est sans doute nécessaire mais certainement insuffisant, ne serait ce qu'en raison de la confusion possible entre deux types de périodiques, la revue et le magazine, ajoute Robert BOURE. Il ajoute que toutefois, la revue est particulièrement adaptée à la publication des travaux de scientifiques. D'abord parce qu'elle réunit les avantages du support écrit : l'écrit pousse à la rigueur, facilite le processus cumulatif par lequel se construisent les savoirs et demeure la forme de communication la plus communément admise sur le plan international... Ensuite parce qu'elle est en phase avec les exigences internes de la science... et des institutions scientifiques³.

Qu'est-ce qu'un article scientifique ?

Selon Robert BOURE : «Sur le plan formel : l'article scientifique obéit à des règles particulières (important appareil critique et méthodologique : notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, graphiques (...); vocabulaire spécialisé...), destiné tout d'abord à montrer que l'auteur, et plus particulièrement celui qui est à l'aube de sa carrière, connaît le champ et sait se situer en son sein, ensuite à démontrer aux évaluateurs (de l'article, de sa carrière) qu'il respecte les codes de scientificité en vigueur dans sa discipline».

«Au niveau du contenu, l'article scientifique se présente comme un travail intégrant trois dimensions : il exprime une ambition cognitive ou interprétative du réel en se référant à un appareillage théorique et méthodologique validé ; c'est un travail dans lequel la logique d'investigation l'emporte toujours sur celle de l'exposition ; enfin, il s'inscrit plus ou moins dans le champ scientifique et institutionnel d'une ou de plusieurs disciplines académiques».

¹ AFNOR (1987) 2^e édition.

² Lexique de la presse écrite.

³ BOURE, Robert cité par TIRAZI Reddad (1997) Mémoire de DEA Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas de l'INRA Maroc.

Contenu d'un article scientifique¹

Introduction : l'introduction a pour objet de définir le sujet et d'orienter le lecteur. On mentionnera la raison d'être du projet et ses objectifs. On résumera les principaux acquis des recherches antérieures, en indiquant les références bibliographiques, et on expliquera l'approche générale suivie, ainsi que les hypothèses posées. Un défaut courant consiste à procéder à une analyse bibliographique exhaustive, comme pour convaincre le lecteur de l'importance du sujet et du sérieux du projet. On s'en tiendra donc aux références les plus pertinentes et les plus récentes.

Matériel et méthode : cette partie est essentiellement descriptive. Il s'agit de donner toutes les informations permettant d'évaluer, voire de répéter, l'essai, les calculs et les observations. Pour le matériel, on indiquera toutes les caractéristiques scientifiques usuelles (genre, variété, classe des sols...), ou encore spécifiques à l'essai, ainsi que la provenance, les quantités, le mode de préparation, etc. Quant aux techniques, on se contentera d'en donner le nom si elles sont très connues (dispositifs expérimentaux, analyses statistiques). En revanche, les techniques peu répandues ou nouvelles seront décrites ou bien on en précisera les références bibliographiques. Toute modification par rapport aux protocoles courants sera indiquée.

Résultats : le texte, les tableaux et les figures doivent être complémentaires et non répétitifs. Les tableaux présentent un ensemble de valeurs numériques, les figures illustrent une tendance, et le texte met en évidence les données les plus significatives, les valeurs optimales, moyennes ou négatives, les corrélations, voire les inconsistances. On fera mention, si nécessaire, des sources d'erreur. Tous les constituants de l'interprétation statistique doivent être présents.

Discussion et conclusion : ces parties peuvent être présentées séparément ou groupées. La discussion permet d'interpréter les résultats obtenus en fonction des éléments indiqués en introduction (hypothèses posées, résultats des recherches antérieures, objectifs), de dégager les implications théoriques et pratiques, les généralisations, et d'identifier les besoins futurs de recherche.

On évitera les éléments accessoires, les spéculations hasardeuses et les digressions. La conclusion si elle donne lieu à une section distincte, ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. On fera ressortir de manière succincte et précise les faits saillants et les principaux résultats de l'article.

Qu'est-ce qu'un auteur ?

Pour Olivier LAURENS, un auteur est un chercheur : un intellectuel, un universitaire, une personne qui a travaillé sur une question et a ainsi acquis des compétences dans un domaine particulier.

D'après l'AFNOR un auteur est une personne ou une collectivité responsable du contenu intellectuel ou artistique d'un document².

¹ GIROUX Charles, JEANGUYOT Michelle et TRICOIT Christiane (1993) Manuel d'édition agronomique, première édition, Montpellier, France.

² AFNOR (1985) Vocabulaire de la documentation ; Les dossiers de la normalisation, Paris, France. p. 16.

3. Pourquoi communiquer ?

Communiquer c'est quoi ?

Communiquer, c'est transmettre les informations dans le but d'obtenir de la part du destinataire une modification de comportement ou d'attitude.

L'un des pères fondateurs des nouvelles théories de la communication, Warren Weaver (1896-1978)¹ affirme, dans les *Contributions récentes à la théorie mathématique de la communication* que les problèmes de la communication se situent à trois niveaux :

Premier niveau : avec quelle exactitude les symboles de la communication peuvent-ils être transmis ?

Deuxième niveau : avec quelle précision les symboles transmis véhiculent-ils la signification désirée ?

Troisième niveau : avec quelle efficacité la signification reçue influence-t-elle la conduite de B dans le sens désiré par A ?

D'origine latine, les termes « communiquer » et « communication » sont apparus depuis six siècles et revêtent aujourd'hui de nombreuses significations².

³Le TGV, la télévision, le téléphone, la cybernétique, le télégraphe, la correspondance, la transmission... sont autant de termes différents recouverts par la définition du mot « communication ». Ces significations sont apparues au cours des siècles, s'appliquant, par exemple, au secteur de la presse, de la radio (des médias) au début du XX^e siècle. Mais le terme communication ne prend une valeur scientifique qu'au milieu du siècle actuel avec la parution de deux ouvrages américains initiant les théories de la communication⁴. La communication devient alors un thème de recherche développé sur différents domaines d'application : communication personnelle, communication homme/machine, communication de masse, ... communication institutionnelle.

Qu'est-ce que donc la communication institutionnelle ?

La communication institutionnelle est une communication dont l'objet est l'organisme lui-même. L'objectif⁵ de cette communication est la construction et la gestion de l'image de l'organisme. Expression de son identité, il doit dire ce qu'il est, ce qu'il veut faire, ce qu'il sait faire et ce qu'il fait. En d'autres termes, l'organisme tient un discours sur lui-même, sur ses valeurs, sa philosophie, sa légitimité...

¹ WARREN Weaver cité par BOUGNOUX Daniel (1993) Sciences de l'information et de la communication, Textes essentiels, Paris, France. p. 416.

² DECAUDIN Jean-Marc, La communication Marketing 1995, p.5.

³ DECAUDIN Jean-Marc, La communication Marketing 1995, p.6.

⁴ WIENER NORBERT. cité par Jean-Marc DECAUDIN, La communication Marketing 1995, p. 157.

⁵ GARBETT Th. cité par DECAUDIN Jean-Marc, La communication Marketing 1995, p. 157.

Les institutions doivent communiquer pour faire connaître leur personnalité, pour s'identifier par rapport à la concurrence, pour se positionner en tant que leader, pour mettre à jour leurs découvertes et travaux de recherche... Bref, pour mériter le statut d'acteur social et économique et par là, mériter les subventions. Face à la concurrence et l'âpreté de l'environnement socio-économique, les institutions de recherche doivent communiquer.

Par le biais de la communication, elles se font connaître par les différents publics, gagner la confiance et la reconnaissance, renforcer les liens de coopération et de partenariat nécessaires à la bonne marche de l'activité de recherche.

¹ Les institutions sont aujourd'hui, dans la majorité, convaincues de la nécessité de communiquer ; en effet, une absence de communication laisse toute latitude à la concurrence pour développer son discours ; de plus, il ne faut pas oublier qu'un silence peut être interprété comme une communication (perçue comme plutôt négative).

En permettant ainsi la mise en valeur de l'institution, de ses produits et de ses acteurs, dans un premier temps, elle contribuera, dans un second temps à leur promotion auprès des différents partenaires nationaux et internationaux. Une bonne communication permet aussi aux organismes de recherche de mieux faire connaître leurs produits, leurs compétences et leurs potentialités sur le marché local, régional et international.

Par le regain d'intérêt, stimulé par le processus de communication, l'institution peut générer des entrées financières nécessaires pour assurer dans un futur proche ou lointain une politique d'autofinancement de la recherche : partenariat, coopération, demande d'expertise, de conseil, de technologies, de compétences humaines (chercheurs, techniciens), de produits, de publications. Par la communication, les institutions légitiment le financement de leurs activités vis-à-vis des pouvoirs publics, assurant ainsi le contribuable de l'intérêt de leurs activités.

Les institutions prennent conscience de la nécessité de construire une identité, favorisant un positionnement de l'entreprise en terme d'image. Ainsi, on assiste à un glissement progressif du produit vers l'image en même temps qu'à l'émergence de la concurrence pour s'assurer une présence sur la scène publique².

La composante communication doit figurer dans les stratégies primordiales de l'institution : communication des bilans financiers, des résultats de recherche, des performances, des problématiques et des perspectives. Autant d'indicateurs qui vont renforcer la crédibilité de l'institution et établir la confiance de ses partenaires. Il ne suffit plus aujourd'hui pour une entité sociale ou économique d'exister en tant que corps social constitué, il lui faut aussi s'assurer d'une présence médiatique, pour défendre ses intérêts. Cela généralise un recours systématique à la relation publique.

¹ DECAUDIN Jean-Marc La communication Marketing 1995, p. 9

² TIRAZI Reddad, (1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas de l'INRA du Maroc, p. 3.

4. La recherche et la vulgarisation agricole en Afrique de l'Ouest

Le bilan du rapport offre-demande pour l'alimentation est relativement correct à l'échelle mondiale. On prévoit que la production mondiale s'accroîtra suffisamment vite et les prix continueront à être bas. Cependant, il y a d'énormes problèmes régionaux dans ce cadre.

En effet, en Afrique sub-saharienne, on ne s'attend pas à une vraie évolution vers la sécurité alimentaire qui n'existe pratiquement pas dans la majorité des pays. Ainsi, les Etats africains doivent conjuguer leurs efforts avec les agences de développement pour pouvoir atteindre une sécurité alimentaire durable.

Si les dépenses consacrées à la recherche continuent de baisser, on assistera à une dégradation importante des situations alimentaires. La tendance de production serait insuffisante, les prix internationaux pourraient connaître une hausse et la malnutrition se développerait¹.

Une des conditions nécessaires pour atteindre l'objectif de croissance agricole et la faire évoluer de manière irréversible est sans nul doute, l'utilisation des meilleures techniques et connaissances. Le rôle de la recherche pour arriver à une sécurité alimentaire durable est donc clair². La productivité doit augmenter sans qu'il y ait atteinte à l'environnement.

Des innovations en matière de technologies et d'aménagements sont encore nécessaires, pour accroître la production alimentaire et le développement de petites et moyennes industries agro-alimentaires.

En Afrique de l'Ouest, la mise au point de techniques agricoles nouvelles et adaptées a été lente au cours de ces vingt dernières années. Ceci révèle à priori une baisse de la qualité de la recherche agricole qui avait beaucoup contribué, avant et juste après 1960, au développement de l'agriculture.

Plusieurs spécialistes soutiennent que le « déclin » de cette recherche tient beaucoup plus d'un manque d'intérêt des gouvernants et à une mauvaise gestion financière et scientifique, qu'à un manque de fonds. Selon les tenants de cette thèse, dans la majorité des pays d'Afrique, les chercheurs dépensent beaucoup d'argent et ne génèrent pas suffisamment de résultats probants, répondant à une demande sociale. La majorité du peu de résultats acquis n'est pas appropriée. En outre, très peu de résultats ont été assez bien valorisés.

¹ NYGAARD, David, cité par Samba AW (1999) Thèse de doctorat, Systèmes d'information pour une recherche agricole efficace en Afrique de l'Ouest. p. 24.

² FAO cité par Samba AW (1999) Thèse de doctorat, Systèmes d'information pour une recherche agricole efficace en Afrique de l'Ouest. p. 24.

Le professeur Thomas Odhiambo, président de l'Académie africaine des sciences, constate que « il y a aujourd'hui des relations très vagues entre ce qui se passe dans les instituts de recherche en Afrique et ce que l'agriculteur pratique en réalité ».

Certains spécialistes du secteur agricole soutiennent que de nouvelles techniques ont été mises au point, souvent sans tenir compte de la réalité du terrain, des besoins, de la demande sociale et des contraintes économiques.

La recherche menée aussi bien par les institutions nationales, que par les centres internationaux (CIRA) s'est quelque fois cantonnée dans les stations ou dans les laboratoires, au lieu d'aller expérimenter sur le terrain, dans le milieu où travaille l'agriculteur.

Par ailleurs, on n'a pas su faire la part des choses, en terme de priorités conjoncturelles entre les recherches sur les cultures de rente et celles sur les cultures vivrières.

¹D'autres estiment, parmi les facteurs qui expliquent « la panne » de la recherche et donc de ses contre-performances, qu'il faut ajouter : le manque de gestionnaires efficaces, l'insuffisance de chercheurs de haut niveau, le manque d'optimisation des ressources financières, la méconnaissance des problèmes réels des producteurs, la faiblesse des échanges et de la circulation de l'information sur la recherche. A cela on ajoute que les résultats, notamment ceux acquis par les chercheurs de la sous-région, mais aussi, entre la recherche et le développement ne sont pas bien partagés et valorisés.

Or, l'objectif fondamental de la recherche est de produire des résultats. Ces résultats peuvent être des technologies, des procédés, des méthodes, des intrants (engrais et produits phytosanitaires) et des connaissances. Un des critères qui permet de mesurer l'efficacité et la compétitivité d'une recherche agricole est sa capacité à valoriser ses résultats, même si dans ce processus la recherche n'est pas le seul acteur.

En effet, la recherche agricole partage la responsabilité de la valorisation, principalement, avec les décideurs politiques, les planificateurs, les vulgarisateurs ou conseillers ruraux, les enseignants et les producteurs (paysans, éleveurs, pêcheurs) et les opérateurs économiques (industriels et commerçants).

La vulgarisation qui a eu pour mission de servir de relais et de tisser un lien entre la recherche et le développement, est souvent apparue comme un médiateur très faible et inefficace. Bien souvent son financement a posé problème. Selon les spécialistes de la question, sa grande faiblesse réside dans son organisation, ses méthodes et son statut.

Il apparaît dès lors que l'application de mécanismes fiables de concertation, de vulgarisation ou de communication, en un mot de valorisation serait nécessaire. Ceci

¹ AW Samba (1999) Thèse de doctorat, Système d'information pour une recherche agricole efficace en Afrique de l'Ouest. p. 25.

permettra, d'une part de diffuser sur le terrain, les résultats de la recherche, et d'autre part, d'aider les chercheurs à identifier les besoins réels du développement. Pendant longtemps, on a conçu la vulgarisation comme un moyen de fournir une information aux agriculteurs et comme une mission en relation avec le transfert de technologies officiellement subventionnée et portée par des sociétés de développement et de commercialisation ou par un ministère.

Aujourd'hui, cette conception traditionnelle est dépassée, parce qu'on a élargi la perspective de la vulgarisation. En effet, on rencontre désormais sur le terrain de la vulgarisation plusieurs relais comme les projets de développement intégré, des campagnes d'alphabétisation fonctionnelle et des équipes d'animation.

La Banque mondiale a soutenu la réorganisation des services nationaux de vulgarisation en Afrique, par la mise en œuvre de projets s'appuyant sur une démarche de formation et de visite (Méthode T&V)¹. Cette méthode conçue par Daniel Benor a été introduite dans la sous-région dans les années 80. Elle permet certes de lever beaucoup de contraintes, mais, elle a ses limites et a aussi été décriée. Finalement, on n'a pas encore trouvé de solutions définitives et viables pour la vulgarisation.

¹ Moris, Jon cité par AW Samba (1999) Thèse de doctorat, Systèmes d'information pour une recherche agricole efficace en Afrique de l'Ouest. p. 24.

5. Qu'est-ce qu'un organisme scientifique de recherche ?

Les organismes scientifiques de recherche sont des entreprises de production, de traitement et de diffusion du savoir et de la connaissance. Ils assurent la gestion de la communauté des chercheurs et des scientifiques, en leur permettant d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions possibles : disponibilité de moyens matériels, techniques et financiers.

Les institutions de recherche assurent également le contrôle et la validation des travaux de recherche par le collège des pairs ou comités scientifiques de recherche. De par leur compétence, ces comités scientifiques incarnent un pouvoir et une autorité scientifique sur leur discipline et sur les scientifiques et chercheurs appartenant au même champ disciplinaire.

Dans le cadre de leur mission scientifique, ces comités procèdent :

- à la vérification et la validation des travaux de recherche par le biais de protocoles expérimentaux ;
- à l'évaluation des travaux de recherche présentés par les scientifiques ;
- à la gestion et l'avancement des carrières scientifiques des chercheurs ;
- au choix des priorités et des créneaux de recherche ;
- à l'arbitrage en cas de litige.

Les organismes de recherche représentent, de par leur particularité, des lieux de groupement et de rassemblement des scientifiques dans de grandes familles disciplinaires : départements, programmes, laboratoires... Ils sont des centres de recherche auprès desquels on vient demander avis et conseil sur un sujet particulier ou un domaine de recherche scientifique précis et pointu. Ils constituent des lieux d'information actualisée.

La communauté des chercheurs travaillant au sein de ces institutions-laboratoires n'exerce pas simplement un métier, mais accomplit une mission : faire avancer la science, accélérer le rythme des découvertes, produire et développer le savoir.

«La productivité du savoir est devenue la clef de voûte de toute productivité, de toute supériorité dans la concurrence, de toute réussite économique. C'est désormais le savoir qui représente l'industrie de base, l'industrie qui fournit à l'économie son facteur de production primordiale».¹

¹ DRUCKER, P., cité par Reddad TIRAZI, Reddad Tirazi, (1996-1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas de l'INRA du Maroc, p. 21.

Les pouvoirs publics représentent les premiers financeurs des institutions de recherche scientifiques publiques, à travers lesquelles ils veulent asseoir une culture scientifique nationale, résoudre les problèmes qui entravent le développement et disposer ainsi du savoir, synonyme de puissance et de progrès.

La valorisation des acquis de la recherche scientifique se fait par le truchement de la communication et de la publication des résultats, qui assureront une visibilité médiatique et publique des institutions. Cette visibilité va permettre à l'institution de bénéficier d'une opinion publique favorable, de véhiculer une image de marque valorisante, de jouir de la confiance et de la reconnaissance des décideurs politiques et des bailleurs de fonds et, par conséquent, de s'assurer de l'adhésion du personnel au projet fédérateur de l'institution.

6. Présentation de l'IRAG

Créé en 1989, suite aux regroupements des anciennes stations de recherche et placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'IRAG est chargé de conduire les destinées de la recherche agronomique guinéenne.

Ces principales missions sont les suivantes :

- contribuer au développement rural de la Guinée par des recherches et des expérimentations dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts ;
- aider à l'élaboration de la politique nationale dans les domaines de sa compétence ;
- assurer l'information scientifique dans les milieux scientifiques, économiques et culturels.

La direction générale qui regroupe l'essentiel du personnel d'appui à la recherche (Coordination scientifique, ressources humaines, finances et comptabilité, information scientifique et technique....) est domiciliée à Conakry, capitale de la Guinée. De structure légère, elle dirige les quatre centres régionaux de recherche agronomique (Bareng, Bordo, Foulaya et Sérédou), ainsi que deux centres de recherche spécialisés (Kilissi, spécialisé dans la création variétale et Koba, spécialisé dans la riziculture de mangrove).

Chaque centre de recherche est doté de domaines expérimentaux où sont conduits les essais en station : lorsque les innovations techniques ont démontré leurs performances en station, elles sont testées aux points d'essai (PE). Chaque PE est une petite station de recherche gérée par les chercheurs, où les résultats obtenus sont évalués pendant deux ou trois ans, dans des écologies différentes mais en milieu contrôlé¹. Les expérimentations qui confirment les résultats en station sont ensuite transférées dans les unités d'expérimentation paysannes (UEP). Les UEP renforcent le lien entre chercheurs, vulgarisateurs et paysans.

L'IRAG compte globalement 26 programmes de recherche (voir annexe 2 : le dispositif de recherche) qui comptent chacun plusieurs projets de recherche appelés :

- Projets filières ;
- Projets intégrateurs ;
- Projets d'appui.

¹ IRAG (1996) L'IRAG en 1996 : bilan et perspectives, Montpellier, France p.14.

6.1. Etat des lieux de la communication

6.1.1. Les publications

Les produits et services d'information scientifique n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion collective permettant une vision politique claire s'exprimant dans un cadre structural adéquat. Malgré les recommandations pertinentes de la mission d'appui effectuée en 1995, par le CIRAD, les profonds changements intervenus ces quatre dernières années, n'ont pas permis d'évolution dans ce sens.

Les rapports des programmes : l'IRAG a commencé à produire ses premiers rapports en 1990, sur ceux du programme de recherche sur le riz, plus particulièrement. Ils étaient publiés avec la machine électrique et n'avaient aucun souci de qualité attractive. En 1991, le premier rapport de synthèse (Filière riz) entièrement réalisé à l'ordinateur a été publié.

En 1992, après le stage effectué au CIRAD, en France, par le responsable des éditions, les publications ont connu un regain d'intérêt. Les sept rapports des filières et programmes de recherche parvenus à la direction générale ont été publiés :

- Filière riz ;
- Filière maïs ;
- Filière légumineuses alimentaires ;
- Filière fruits ;
- Filière cultures maraîchères ;
- Filière plantes à racines et tubercules ;
- Programme conservation des sols.

Les années suivantes, le nombre de rapports a sensiblement augmenté, d'autres filières s'étant ajoutées aux premières. Les rapports des filières d'élevage (bovins, petits ruminants, volailles, etc.), ainsi que les filières coton et protection des végétaux ont également été publiés.

En fin 1995, l'IRAG a amorcé une profonde restructuration. De type transversal, la structure des programmes est devenue verticale. En effet, par manque de moyen, les chefs de programme ne parvenaient pas à faire un bon suivi des opérations de recherche de leur programme, situées hors de leur centre.

Les centres ont donc ainsi été spécialisés et, par souci d'efficacité, le nombre des opérations de recherche a été revu à la baisse. Depuis cette restructuration, l'envoi des rapports au service des éditions a été interrompu.

Certes, les directions des centres de recherche envoient des rapports trimestriels et annuels à la direction générale. Mais ils sont réalisés de manière très autonome et n'obéissent à aucun critère d'homogénéité.

Les chefs de programme envoient également à la direction générale des rapports. Mais ceux-ci ont bien souvent une vocation de pièces justificatives par rapport aux moyens qui sont mis à leur disposition et ne subissent donc aucun travail éditorial à des fins promotionnelles.

Rapport annuel : la direction générale produit des rapports chaque année pour le ministère de l'agriculture et de l'élevage. Ces rapports subissent très peu d'amélioration à caractère éditoriale susceptible de « vendre » à travers ce support stratégique, une bonne image de l'Institut.

Fiches techniques et guides pratiques : les chercheurs produisent beaucoup de fiches techniques et guides pratiques ces derniers temps. Ils viennent de tous les centres et programmes de recherche.

Un travail éditorial en aval est réalisé à la direction générale au niveau du service des publications avant de les expédier pour impression dans les imprimeries de la place. De structure légère, avec un style rédactionnel plutôt didactique, les vulgarisateurs qui opèrent sur le terrain, auprès des paysans, en sont les plus gros consommateurs.

Bulletin d'information : depuis 1996, l'IRAG publie un bulletin trimestriel d'information dénommé IRAG-INFO (Voir annexe 4). Ce n'est qu'en 1998 qu'il a pu atteindre sa vitesse de croisière, avec 4 numéros sur 4. Il est devenu le principal outil de diffusion, reconnu par les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, les services publics, les partenaires nationaux et internationaux, ainsi que le grand public.

IRAG-INFO a un style rédactionnel de type journal ; sa mise en page est assurée au moyen d'un logiciel de traitement de texte (Word 97).

Plaquette : l'IRAG a réalisé en 1995 une plaquette (en accordéon) de présentation de son organigramme, de ses principales missions, de ses centres et programmes de recherche.

Les ressources humaines : la section des publications de l'IRAG souffre d'un manque crucial de personnel. Elle ne comprend que deux personnes à plein temps (le chef de section et son assistante) et une secrétaire pour la section des publications et la section de la documentation. Ce manque de personnel a toujours été un handicap à la bonne conduite des travaux.

Le matériel de PAO : la section des publications, responsable de toutes les éditions à caractère institutionnel, n'a jamais possédé de matériel de publication assistée par ordinateur (PAO). Avant d'avoir la station qu'elle possède actuellement et sur laquelle elle édite au moyen d'un logiciel de traitement de texte, elle a traversé de longues périodes sans aucun poste. Son rendement en a, naturellement, souffert.

Bureau de travail : depuis toujours, la section des publications et celle de la documentation partagent le même bureau, au demeurant un peu exiguë. Ces sections, toutes les deux très importantes pour la gestion de l'information scientifique et technique de l'Institut se trouvent ainsi, dans l'impossibilité de bien s'épanouir.

Dans la perspective de l'obtention d'équipements nouveaux de PAO, trouver un bureau un peu plus spacieux permettrait à la section des publications de travailler dans les meilleures conditions et d'optimiser ainsi ses rendements.

La rédaction scientifique : avec l'appui de la Délégation de l'Information scientifique et technique du CIRAD, deux stages de formation en rédaction scientifique et technique (rapport de synthèse et rapport analytique) des chercheurs ont été organisés en 1993 et 1994 au centre de recherche agronomique de Foulaya.

Ces formations ont eu un impact positif sur la qualité des rapports des chercheurs et des programmes. Cet acquis doit être renforcé par d'autres sessions de formation touchant d'autres domaines d'écriture scientifique.

Evaluation du personnel de recherche : en relation avec tous ses partenaires (décideurs politiques, bailleurs de fonds, institutions de recherche partenaires...), l'IRAG a mené une évaluation de son personnel de recherche en 1996.

Quoique cette évaluation ait pris en compte des critères comme la publication, beaucoup de chemin reste à faire pour instaurer une vraie culture de diffusion des résultats. Pour aider à l'émergence et à la consolidation d'une telle culture, l'Institut doit en faire une condition de promotion et de reconnaissance. Accorder, par exemple, chaque année des prix ou d'autres faveurs à ceux qui publient pourrait créer l'esprit d'une bonne émulation au sein des chercheurs et les inciter à écrire.

La formation des chercheurs en informatique : les chercheurs (en l'occurrence les chefs de programme), ont bénéficié de quelques formations en Guinée et à l'extérieur aussi bien sur les logiciels de traitement de texte que sur d'autres plus techniques (Excel, StatitCF, ACCESS ...).

La formation des secrétaires vient renforcer cette capacité des centres et des programmes à se prendre en charge. Cependant, beaucoup de chercheurs de base restent sur la liste d'attente, et des centres de recherche comme Sérédou expriment encore de réels besoins qu'il faudra songer à résorber.

Equipement en matériels informatiques : elle reste certainement la plus grosse difficulté qui entrave une sensible amélioration du niveau de diffusion des résultats de recherche. Malgré l'achat de quelques matériels pour les centres de recherche en 1998, les besoins restent encore énormes.

6.1.2. Les publics de l'IRAG

Il figure parmi les objectifs inscrits au mandat de l'IRAG, la production et la diffusion de l'information scientifique et technique issue des recherches au sein des populations guinéennes, en vue d'accélérer la marche vers le développement économique, social et culturel de la nation.

Cependant, une bonne diffusion passe toujours par des publics qu'il faut connaître en vue d'adapter ses messages.

Les publics d'un organisme de recherche agricole tel que l'IRAG sont de cinq types : les scientifiques, spécialistes des disciplines étudiées par l'Institut (pour la notoriété scientifique), les utilisateurs de la recherche : paysans, éleveurs et artisans du secteur agro-alimentaire (pour le transfert des résultats de recherche), les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, le grand public (pour la reconnaissance institutionnelle).

L'IRAG ne peut négliger totalement aucun, mais doit établir un ordre de priorité et d'antériorité.

6.1.2.1. La communauté scientifique

L'écrit scientifique destiné aux pairs fait partie intégrante de la recherche : le travail de mise en forme qu'il requiert en est la première étape. Il oblige le chercheur à prendre du recul par rapport à ses résultats, à en souligner l'originalité comme à en juger les limites.

¹De plus, dans le monde scientifique, l'écrit soumis à un comité de lecture, est le seul moyen reconnu de validation des informations déduites des résultats de la recherche. Enfin, l'écrit scientifique est le premier produit d'un organisme de recherche. Il est donc, la matière première de sa communication.

Pour cette raison, l'IRAG doit inciter ses chercheurs à rendre compte régulièrement de leurs résultats. Ces comptes rendus peuvent prendre diverses formes : rapport d'activité à chaque fin de campagne agricole, rapport de fin de projet de recherche, article de périodique, synthèse thématique....

6.1.2.2. Les utilisateurs de la recherche ou partenaires du développement

Le second public auquel l'Institut s'adresse est constitué par les paysans, isolés ou organisés en groupements ou en ONG. Dans un pays qui a plus de 70 % de sa population vivant en zone rurale, le premier consommateur des produits de la recherche agricole est le paysan. Ces dernières années, sur le plan sous-régional, des rencontres Recherche-Vulgarisation-Paysannat² sont organisées en Guinée et

¹ SEGUIER-GUIS Martine (1997) Amélioration de la communication scientifique et technique à l'INRAN, CIRAD, France.

• ² Du 17 au 20 février 1998 Rencontre des paysans, vulgarisateurs et chercheurs à Koumbia (Gaoual) autour des questions concernant l'amélioration du niveau de l'agriculture guinéenne.
• Du 18 au 20 mai Atelier sous-régional au Centre de recherche agronomique de Bareng entre paysans, chercheurs et vulgarisateurs de différents pays (Guinée, Mali, Sénégal, Burkina-Faso).

ailleurs en Afrique de l'Ouest. Encouragées et financées par les décideurs politiques et les bailleurs de fonds, elles sont l'occasion de débats constructifs qui aident aux choix des priorités de recherche, améliorent les mécanismes de diffusion des résultats de recherche et permettent de mieux cerner des questions comme les taux d'adoption des technologies vulgarisées.

Des organisations paysannes comme l'Union des paysans du Fouta-Djallon ou la Fédération des planteurs de café de Guinée sont ainsi devenues les interlocuteurs de premier plan de la recherche.

L'IRAG doit élaborer des supports spécifiques qui seront destinés à ce public : manuels, guides pratiques, fiches techniques, articles de transfert.

6.1.2.3. Les décideurs politiques

Institution créée et entretenue par l'Etat pour résoudre un problème précis (conduire les destinées de la recherche agronomique guinéenne) et placée sous l'autorité du ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'IRAG se doit de justifier l'utilisation des fonds qu'il lui accorde. Il doit le faire en rendant compte des résultats de ses travaux et plus largement à toutes les instances dirigeantes du pays. Sa survie en dépend.

La tutelle est préoccupée des retombées des nouvelles techniques, en terme de bien-être, au sein des populations rurales et voudrait connaître les effets à court, moyen et long terme. L'IRAG doit fournir régulièrement des informations à destination de ce public : rapport annuel, bulletin d'information, plaquette...

En réalisant ces supports, l'IRAG doit veiller à la qualité des informations : le responsable politique n'est pas un spécialiste des questions scientifiques. On ne peut lui donner les textes écrits par les chercheurs pour leurs pairs. Il faut les simplifier et les rendre plus concrets : traduire les termes trop techniques, concentrer le message sur le résultat obtenu, donner des exemples d'application, des chiffres, illustrer de photos et de graphiques simples.

6.1.2.4. Les bailleurs de fonds

En raison de la part considérable qu'ils prennent dans le financement des budgets de la recherche en Guinée comme dans tous les pays en développement, ils sont des partenaires de premier plan.

Ils veulent surtout savoir à quelle fin les fonds sont utilisés, le relèvement conséquent des rendements, les retombées en terme de savoir et savoir-faire des utilisateurs des résultats de la recherche, la capacité des populations rurales à se prendre en charge à court, moyen et long terme.

L'IRAG doit donc se faire connaître auprès de ce public et apporter la preuve de son efficacité. La direction doit savoir «vendre» l'Institut, donc présenter clairement les atouts, les acquis et les compétences. Elle doit pouvoir répondre rapidement aux questions des bailleurs de fonds : que produit l'IRAG, quels sont ses derniers acquis scientifiques, quels sont les thèmes de recherche et quels moyens humains et financiers y consacre-t-il, de quels projets réussis peut-il se prévaloir, etc.

6.1.2.5. Le grand public

Familiariser le grand public avec les sciences est un objectif qui s'intègre parfaitement dans une politique de développement. On le sait, la pauvreté recule avec les progrès de l'éducation et de la culture. Toute institution nationale de recherche se doit donc d'y contribuer en fournissant des informations «aux médiateurs», chargés de les traduire dans un langage accessible au plus grand nombre.

De plus, rappelons-le, la communication envers le grand public se fait l'écho des communications plus ciblées, notamment envers les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.

En Guinée, les principaux médiateurs interlocuteurs de l'IRAG sont : les professionnels des médias (presse, radio et télévision) ; les animateurs des centres culturels, de musées et autres lieux publics de loisirs culturels ; les enseignants des écoles et collèges.

6.1.3. Les supports par public

Pour véhiculer le message de la recherche vers les différents publics sus-cités, il faut utiliser plusieurs types de supports. Le support de communication, ne serait ce que par ses caractéristiques spécifiques influence le message. McLuhan l'a exprimé de manière extrême en affirmant, «le médium, c'est le message¹»

6.1.3.1. La communauté scientifique

Le rapport d'activité du chercheur : chaque chercheur doit rédiger en fin de campagne un rapport d'activité qui permet de mesurer les progrès accomplis et de corriger si nécessaire les orientations de la recherche.

Mémoire des actions menées et des résultats acquis, ce rapport assure la continuité de la recherche en cas de changement d'équipe. Pour être publiable, il doit comporter : un rappel des objectifs de la recherche, la description précise du matériel et des méthodes utilisées dans l'expérimentation, les résultats obtenus (données traitées, analysées statistiquement et présentées sous forme de tableaux et figures), une discussion sur la valeur et les limites des informations qui en sont déduites, ainsi que les principales conclusions du chercheur quant à la poursuite de son expérimentation.

Le rapport d'activité n'est pas une publication au sens strict, qui sous-entend une mise à la disposition du public, donc une insertion dans un circuit commercial. Sa diffusion est en principe limitée et reste interne à l'institution. Toutefois, on peut valoriser cette littérature grise en facilitant son catalogue et son indexation.

L'IRAG doit cependant normaliser les rapports d'activité des chercheurs : création d'une couverture permettant d'identifier l'Institut et attribution d'un numéro d'ordre avec page de titre identifiant clairement l'auteur et la date de publication. Le titre sera informatif avec résumé et mots-clés. Ces rapports seront répertoriés dans la base de données des publications de l'IRAG.

Ces rapports fourniront la matière première d'éventuels articles, de synthèses thématiques et de synthèses par programme. La rédaction de ce rapport est une phase préliminaire qui prépare le chercheur à rédiger des documents à diffusion extérieure. Sa qualité et la régularité de sa production doivent être prises en compte dans l'évaluation du chercheur.

Des synthèses : ayant pris chaque année l'habitude de rédiger un rapport d'activité, les chercheurs rédigeront certainement une synthèse de leurs travaux à la fin de leur projet de recherche.

Des documents de travail : à diffusion limitée, ce support doit recueillir les résultats de recherche non encore aboutis, mais présentant suffisamment d'intérêt pour être publiés. Ce type de collection permet au chercheur de prendre date sur les résultats partiels et constitue un tremplin pour la publication d'articles dans les revues scientifiques.

¹ McLuhan (1967) La Galaxie Gutemberg,

Publication dans des revues internationales : outre son coût de fabrication et l'investissement en temps de travail, qu'entraîne la gestion d'une revue à parution régulière, les périodiques institutionnels, c'est-à-dire qui s'affiche comme émanant d'une institution bien identifiée, sont l'objet de nombreuses critiques.

Soupçonnés de manquer de l'indépendance nécessaire au choix des articles sur leur seule qualité scientifique, ils sont souvent accusés d'aller à l'encontre de l'objectif visé : au lieu de contribuer à la renommée de l'institution à travers celle de ses scientifiques, elles accentueraient leur isolement en les maintenant dans le cercle protégé et étroit des collègues.

Cependant, seul ou en relation avec des collègues d'autres pays, des chercheurs de l'IRAG publient dans des revues régionales et internationales. Alors que certains prennent directement contact avec ces revues, d'autres passent par le service de l'information scientifique et technique qui a constitué un fichier d'adresses bien fourni à cette fin. Néanmoins, plusieurs chercheurs qui possèdent pourtant de bons résultats restent encore timides pour franchir ce pas.

Pour aider les chercheurs à publier, il existe plusieurs revues internationales. Voici la liste de quelques unes :

- a) *Agronomie africaine* : elle publie en français et en anglais les résultats de recherche dans le domaine de l'agronomie générale, la phytogénétique et l'amélioration des plantes, la protection des végétaux, les sciences du sol, la technologie de la transformation et la conservation des produits agricoles, la zootecnie, la pêche, l'aquaculture et l'environnement. Le public visé est scientifique. La zone géographique couverte est l'Afrique.
- b) *Les annales de l'INRAT* : elle publie en arabe, en français et en anglais des travaux originaux sous la forme d'articles et de notes de recherche ainsi que des revues de synthèses bibliographiques dans les domaines des sciences agronomiques. Les thèmes traités sont principalement la production végétale et animale, la lutte contre les organismes nuisibles et la gestion des ressources naturelles. La revue s'adresse aux scientifiques et aux professionnels. La zone géographique couverte est l'Afrique.
- c) *Bulletin de la société entomologique de France* : ce bulletin publie des articles en français sur la taxonomie, l'écologie et l'évolution des insectes ravageurs. Elle s'adresse à un public de spécialistes en entomologie. La zone géographique couverte est le Monde.
- d) *Sécheresse sciences et changements planétaires* : elle publie en français des articles de synthèse, des notes originales, des analyses d'ouvrages, des notes d'information traitant de la lutte contre la sécheresse et de ses conséquences physiques, humaines, économiques et sociales. Le public visé est constitué de décideurs et d'agents de terrain. La zone géographique couverte est la zone tropicale.
- e) *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux* : elle publie en anglais ou en français des articles originaux traitant de la santé et des

productions animales. Les thèmes principalement abordés sont la pathologie infectieuse et parasitaire, les ressources animales et alimentaires. Le public visé est scientifique. La zone géographique couverte est la zone tropicale et la zone subtropicale.

- f) *Afrique et développement* : elle publie en français ou en anglais des notes de recherche et des articles originaux sur les problèmes de développement et de société. Elle se présente comme un forum des échanges d'idées entre intellectuels africains de conviction et de disciplines diverses. Elle est également ouverte aux chercheurs travaillant sur l'Afrique et à ceux se consacrant à des études comparatives sur le Tiers-monde. La zone géographique couverte est l'Afrique et le Tiers-monde

6.1.3.2. Les partenaire du développement

Sur le plan formel, il n'est pas du ressort de l'IRAG de produire des documents de vulgarisation directement adressés aux utilisateurs de la recherche. Ce travail est du ressort du Service national de la promotion rurale et de la vulgarisation (SNPRV). Cependant, il existe, sur le plan informel, de solides relations entre les chercheurs et les organisations paysannes en Guinée. Bien souvent, la diffusion des nouvelles techniques se pratique de façon directe, entre chercheurs et paysans.

Des chercheurs viennent assister les paysans jusque dans leurs champs et bien des paysans viennent acheter des semences dans les centres de recherche et sollicitent des réponses sur le jaunissement des feuilles, la densité de semis ou la protection des denrées stockées. Ce type de relation, qui sort de la structure classique, Chercheur-Vulgarisateur-Paysan, couvre au moins 25 % de la diffusion des résultats de recherche. Encouragée par les responsables de la recherche et la vulgarisation, ces relations vont jusqu'à la commande de fiches techniques ou autres articles de transfert de technologies.

6.1.3.3. Les décideurs politiques et les bailleurs de fonds

Le rapport annuel : appelé aussi support de prestige, le rapport annuel est le support de diffusion écrit le plus promotionnel d'une institution. Par manque d'équipement, l'IRAG n'a jamais exploité ce créneau. Cependant, en 1996, avec le concours du CIRAD, il a publié l'essentiel des résultats de recherche dans un document intitulé : *L'IRAG en 1996 : Bilan et perspectives*.

Le bulletin d'information : le bulletin d'information est édité jusqu'ici avec du logiciel de traitement de texte. Tiré sur Canson, il est ensuite envoyé à l'imprimerie où on fait le montage des photos avant de procéder au tirage. La qualité de la mise en page d'IRAG-INFO pourrait s'améliorer très vite, si le matériel de Publication assistée par ordinateur (PAO) tant sollicité était enfin obtenu.

Les publications sous-régionales : sur le plan sous-régional, la Conférence des responsables africains de la recherche agronomique (CORAF) a créé un bulletin d'information : *CORAF-ACTION*. La participation effective de l'IRAG à ce bulletin qui est diffusé dans toute l'Afrique francophone sub-saharienne permet à l'Institut de se faire connaître dans cette vaste région de l'Afrique.

6.1.3.4. Le grand public

Des actions spécifiques pour la presse : le service de l'information scientifique et technique, doit mettre en place des actions spécifiquement destinées aux médias. Il rédigera des communiqués de presse à chaque événement de l'institution : résultat important, visiteur de marque, publication, séminaire, réforme ou nouvelle orientation, etc. Ces communiqués seront envoyés, pour diffusion, à l'Agence guinéenne de presse (AGP). Il veillera à diffuser les informations au bon moment, le maître mot des médias étant l'actualité.

6.1.4. Les relations avec la presse

Certes, l'IRAG entretient des relations avec la presse (journaux, radio, télévision). Cependant, le suivi de ces relations n'a jamais été tracé dans un cadre formel permettant un bon suivi et à terme une évaluation.

Pour optimiser la diffusion des ses informations et atteindre plus efficacement ses publics, l'Institut doit établir des relations suivies avec tous les médias de la place, public et privé. Un fichier d'adresses personnalisées, créé à la direction générale et régulièrement mis à jour, devra consolider ces liens.

Actuellement, il n'existe pas au niveau national de publication spécialisée depuis la disparition de *Guinée Agricole*, le magazine d'information du ministère de l'agriculture et de l'élevage. Cependant, quelques journaux publics et privés rendent compte des innovations qui ont lieu dans le cadre de la recherche, même si la couverture médiatique est, en général, très faible.

6.1.4.1. La Radio nationale

Contrairement à la télévision, la radio nationale couvre tout le pays. Elle organise des émissions très intéressantes axées sur le développement rural. Des émissions comme «Echo de nos campagnes» ou «Sciences informations» ont de fortes audiences sur tout le territoire national. On y invite les hauts cadres du ministère de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que des directeurs nationaux et directeurs de projets. C'est une occasion pour présenter leur bilan et répondre à des questions d'actualité.

6.1.4.2. La Télévision nationale

Toute l'année durant, les journalistes de la télévision, caméras et bloc-notes en main sillonnent le pays pour effectuer des reportages. Des émissions de débats consacrées au développement rural sont périodiquement diffusées, mais malheureusement les chercheurs de l'IRAG n'ont presque jamais participé à ces rencontres qui permettraient de toucher les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, le grand public.

L'émission télévisée «Kibaro» qui passe sur la télévision nationale tous les soirs est une des émissions les plus suivies, car elle concerne toutes les langues nationales. Des relations suivies avec les journalistes de cette émission permettraient de toucher une bonne partie des publics de l'IRAG.

6.1.4.3. La radio rurale

Des émissions d'éducation et de sensibilisation des populations sur des thèmes choyés comme la lutte contre les feux de brousse et la désertification passent fréquemment à la radio nationale. Mais bien souvent, ces émissions sont diffusées en français et ceux qui en sont les premiers concernés, en général analphabètes, ne les suivent pas.

Un moyen qui sera certainement très efficace pour faire passer les messages de la recherche, mais jusqu'ici peu utilisé, est la radio rurale parce que s'adressant directement aux partenaires du développement dans les langues nationales.

L'IRAG pourra donc utiliser ce canal pour diffuser ses messages : sur les nouvelles techniques agricoles mises au point, les variétés performantes nouvellement créées ou introduites disponibles dans les centres de recherche, sur les informations météorologiques...

6.1.5. Les relations publiques

Les relations publiques regroupent les communications conçues par l'organisme sous la forme de dialogue avec ses différents publics. L'objectif de cette technique est de créer une relation de compréhension et de confiance favorisant l'image de l'entreprise et de ses produits ; les relations publiques utilisent souvent des relais d'information (les journalistes, les décideurs politiques, les bailleurs de fonds et les leaders d'opinion...) pour toucher les cibles finales. Il s'agit donc moins de vendre que d'obtenir un soutien moral facilitant l'activité de l'entreprise.

Les relations publiques peuvent se définir comme des opérations personnelles menées auprès de publics importants pour l'entreprise en vue de les informer, de gagner leur sympathie ou de les inciter à diffuser à leur tour les informations qu'on leur a fournies¹. Cette technique de communication repose sur le principe des relais d'information. Le message n'est pas envoyé directement au récepteur final mais à un intermédiaire qui doit répercuter le message sur le récepteur final.

Le récepteur attribue souvent l'origine du message aux relais d'information qui seront de véritables sources apparentes. Cette situation présente des avantages qui sont :

- le message est crédibilisé par la nature des relais d'information ; il améliore son impact et son acceptation par la cible de communication ;
- les relais d'information peuvent rediffuser le message par «le bouche à oreille» mais également en utilisant les médias (surtout s'il s'agit de journalistes). Le message passe dans le cadre de véritables émissions et non pendant les écrans publicitaires ; il peut alors être perçu comme une information et pas comme un message publicitaire ;
- l'utilisation des médias par les relais d'information est gratuite pour l'annonceur, ce qui lui permet de réaliser des économies substantielles.

¹ DECAUDIN Jean-Marc, La communication Marketing 1995, pp. 54 et 55.

6.1.5.1. Les Journées portes ouvertes

Même si les centres de recherche organisent des Journées portes ouvertes auxquelles sont invitées les partenaires de terrain (paysans, ONG, groupements paysans, projets de développement, bailleurs de fonds...), force est de constater que l'IRAG n'en tire pas tous les avantages médiatiques. Et bien souvent les paysans les plus nécessiteux, non informés, ne sont pas présents. On pourrait utiliser les bons offices des agents du SNPRV sur le terrain pour informer suffisamment tous les paysans.

6.1.5.2. Les rencontres avec les partenaires du développement

Jusqu'en 1994, en présence des décideurs politiques et des bailleurs de fonds, des rencontres entre paysans, représentants des projets de développement, Organisation non gouvernementale (ONG), vulgarisateurs et chercheurs étaient systématiquement organisées, par l'IRAG, dans les capitales des quatre régions naturelles de la Guinée, chaque année. C'était l'occasion de dresser le bilan de la campagne agricole écoulée et d'identifier ensemble les thèmes de recherche prioritaires pour l'année suivante. Ces rencontres appelées Conseil régional d'orientation (CRO) plus tard jugées coûteuses et peu fiables ont fait long feu.

Cependant, on doit trouver des formules plus souples, avec des dispositifs plus légers pour pérenniser ce genre de rencontre. Actuellement, de petites équipes de vulgarisateurs sillonnent la brousse profonde, pour «prêcher la bonne parole» et faire remonter les informations du paysan vers le chercheur et vice-versa.

6.1.5.3. Les expositions

L'IRAG participe chaque année à des expositions organisées à Conakry. Ces expositions sont très fréquentées par les habitants de la capitale, mais on peut constater que jusqu'ici aucune exposition de ce type n'a encore été organisée à l'intérieur du pays, tout au moins dans les capitales des régions naturelles et dans d'autres grandes villes, car c'est là que vivent les populations rurales.

1. Conclusion

Malgré les difficultés qu'il rencontre, l'Institut fait des efforts pour assurer la diffusion de ses messages : résultats de recherche et messages institutionnels. Cependant, à l'analyse, on se rend compte que le service de l'information scientifique et technique, n'est pas suffisamment bien appuyé pour effectuer son travail. Il lui manque aussi les ressources humaines nécessaires, le matériel informatique adéquat et un bureau spacieux pour travailler sereinement.

Pour permettre à la communication de la recherche de s'exprimer pleinement, il serait intéressant de satisfaire ce minimum de préalables.

La section des publications, qui a en charge les éditions et la communication, doit pouvoir bénéficier de l'appui de la direction générale. Celle-ci pourrait veiller à ce que la section soit associée à toutes les activités permettant une bonne promotion de l'image de marque de l'IRAG.

Ces trois dernières années, l'envoi des rapports des programmes de recherche à la direction générale pour édition a été largement perturbé du fait des restructurations en cours.

Pour relancer les publications, la première démarche consiste à l'élaboration et l'application de la charte des publications de l'Institut. Il faut que le chercheur puisse se situer dans le temps et dans l'espace, par rapport à toutes les publications qu'il doit produire et connaître les instances d'évaluation et dates d'envoi des manuscrits. Il doit en être ainsi de toutes les structures de l'Institut : direction générale, direction scientifique, centre de recherche, programme de recherche. Cette charte, qui évite toute improvisation, permet l'homogénéisation des publications, encourage l'instauration de l'esprit d'entreprise et vend une bonne image de l'IRAG.

Les efforts qui ont été entrepris pour renforcer les capacités des chercheurs en rédaction scientifique doivent être poursuivis avec l'appui d'institution comme la CORAF, le CIRAD et le Centre Technique de Coopération Agricole et rurale (CTA).

Aussi, il faudrait remettre les publications au centre de toutes les évaluations des chercheurs. Nous avons l'espoir que cette démarche donnera une nouvelle dynamique à la diffusion des résultats de recherche.

Troisième partie :
Les nouvelles technologies de la
communication et de l'information

1. Introduction

« Appuyer¹ sur une touche et envoyer un message simultanément à quelques dizaines de collègues rencontrés lors du dernier congrès, leur poser à tous la question qui bloque une recherche ou leur transmettre le résultat d'une expérience, retourner à ses travaux, puis revenir à son clavier. Bref dialoguer de par le monde dans une langue passe-partout».

«Le chercheur fait aujourd'hui partie d'une communauté internationale qui se construit d'abord comme un espace de communication. La recherche se globalise, les échelles géographiques disparaissent laissant la place à une infinité d'ordinateurs et à un réseau bourgeonnant».

«Les chercheurs des pays de la zone intertropicale risquent d'être coupés de la communauté scientifique qui travaille les réalités tropicales, celles de leur pays. Faute d'une régulation et d'une coopération internationales, les premiers intéressés eux-mêmes risquent d'être exclus de la scène par la globalisation de la recherche».

Ce cri d'alarme doit être sérieusement pris en compte par tous les décideurs politiques et responsables de la recherche en Afrique car, avec l'accès à l'Internet et à l'évolution spectaculaire de la technologie du disque optique numérique, nous assistons ces dix dernières années, au plus grand bouleversement de notre environnement dans le cadre de l'accès à l'information.

Conscient de l'intérêt des nouvelles technologies, la direction générale de l'IRAG s'est connectée à l'Internet depuis 1997. Les centres de recherche ont enregistré un retard, dans leur connexion, du fait de leur enclavement téléphonique (pour certains).

Actuellement l'IRAG n'a pas encore pu réaliser sa page Web et il faut reconnaître que s'il est fait un usage maximal de la messagerie électronique, il en va autrement pour l'Internet. La cause principale est le manque de personne formée à l'utilisation du réseau mondial. Dans la même logique, l'usage des Cédéroms comme source d'informations à des fins de recherche est loin d'être une réalité dans le comportement des chercheurs.

A l'aube du prochain siècle, la conquête des nouvelles technologies de l'information s'inscrira obligatoirement parmi les défis que l'IRAG devra affronter et relever.

¹ ROUILLE D'ORFEUIL HENRI (1999) Dialogues : la recherche agricole pour le développement : la nouvelle donne de la coopération internationale. p. 1.

2. Le Multimédia

Qu'est-ce que le Multimédia ? :

Toute définition du multimédia suppose la prise en compte donc de deux éléments¹ :

- Mélange et intégration sur un même document d'éléments de natures différentes : images fixes ou animées, sons, textes, programmes informatiques, données diverses ;
- Possibilité pour l'utilisateur de naviguer à sa guise d'une information à l'autre.

Cette définition a l'avantage d'inclure les deux aspects fondamentaux et concomitants du multimédia : l'intégration de documents variés et l'interactivité.

L'informatique est à la base du multimédia. Avec l'augmentation continue de sa puissance, l'ordinateur est sorti progressivement de son rôle de calculatrice sophistiquée pour traiter des textes, puis aujourd'hui des données diverses et complexes telles que la vidéo, la photo ou le son.

C'est l'ordinateur qui gère l'affichage des différents documents, traite les enchaînements selon les demandes de l'utilisateur, et permet donc un parcours interactif dans l'application. De l'intégration des différentes techniques est née le multimédia, car c'est bien d'intégration qu'il s'agit.

Si toutes ces techniques ont su tirer parti de l'informatique, seul le multimédia en assure aujourd'hui la combinaison. Ainsi, chaque document peut il être manipulé comme un simple texte, et l'intégration d'un commentaire sonore ou d'une séquence vidéo dans un texte ou tableau financier devenir une opération banale.

Cette intégration suppose la conversion des documents en format informatique. Sans cette conversion, le multimédia n'est qu'une juxtaposition d'éléments sans liens réels, et surtout sans possibilité de retouche ou de modification. Cette conversion en données compréhensibles par l'ordinateur s'appelle numérisation. Elle constitue la base de toute application multimédia.

Après numérisation, une photo est devenue un simple document informatique, facilement manipulable pour peu que l'on dispose des logiciels adéquats. Il est de même pour le son et la vidéo.

Les domaines d'application du multimédia

La formation : les nouvelles techniques répondent aux besoins de formation accélérée, de diffusion massive des connaissances dans les organisations et permettent de gérer au mieux le temps de chacun.

Le multimédia d'entreprise : il connaît un succès croissant dû à leur impact sur les auditeurs et à la nouveauté des procédés. Ces présentations permettent de diffuser une image gratifiante de l'entreprise.

¹ HERELLIER J-M., (1993) Le Multimédia

Les bornes interactives : le multimédia en a renouvelé l'intérêt, et l'éventail des informations qu'elles diffusent est très large (présentation de sociétés, de produits, de procédés...).

2.1. L'Internet

L'INTERNET (pour INTERnational NETwork ou INTERconnected NETwork) est le terme générique qui désigne l'ensemble des réseaux d'ordinateurs communiquant dans le monde grâce à des protocoles d'échanges de données standards.

L'Internet est un réseau qui est la résultante d'une association de plusieurs réseaux nationaux, et qui regroupe plus de 10 millions de stations qui sont interconnectées, presque sans frontière, et sans hiérarchie.

Un seul point commun à l'ensemble de ces réseaux, c'est le protocole de transport IP (Internet Protocol), et au-dessus de lui TCP (Transport central Protocol), qui assure l'acheminement correct des informations en «paquets». La convivialité des outils et leur quasi-gratuité, font qu'il n'y a plus de problème technique pour recueillir les informations stockées aux quatre coins du monde.

Moyen de communication, vitrine technologique, système de vente à distance ou outil de prospection, le Web attire 147 millions de visiteurs de par le monde¹.

Les services d'Internet : On peut classer les services d'Internet en trois grandes catégories :

- les services de base, qui assurent le fonctionnement du réseau lui-même ;
- la messagerie, à savoir le courrier électronique et les forums de nouvelles²
- la recherche et la récupération d'information ou plus succinctement, les services d'information Internet.

2.1.1. L'Afrique se connecte au réseau mondial

D'après une étude effectuée en 1998 sur l'Internet en Afrique, Mike JENSEN³ estime que sur 200 millions de comptes de courriers électroniques à travers le monde, l'Afrique, avec une population de 12 % à l'échelle mondiale, n'occupe, d'après un scénario optimiste, que 1 %.

L'une des causes principales à cette situation est le coût des télécommunications en Afrique et les marchés – souvent desservis par un seul opérateur – encore restreints, les fournisseurs des services Internet pratiquent généralement des tarifs plus élevés en Afrique qu'ailleurs pour l'ouverture des comptes d'accès.

¹ N'KAOUA, L. 1998, Revue Organiser et gérer

² Aussi connus sous divers vocables comme Usenet, les news, les groupes de news, les niouzes, etc.

³ JENSEN MIKE (1999) Connectivité à Internet en Afrique – Vue d'ensemble p. 2.

Le coût moyen d'un compte Internet à faible débit en Afrique avoisine 60 dollars US par mois (ce coût est calculé sur la base d'un panier des services les meilleurs marchés de chaque pays pour 5 heures par mois d'utilisation).

Pour la plupart des pays africains, le gros problème est d'avoir accès à une largeur de bande internationale suffisante pour pouvoir mener les activités interactives sur l'Internet.

¹Certaines connexions internationales à l'Internet utilisent encore des circuits analogiques à 9,6 kbits, débits qui sont souvent portés à 14 kbits, ou même 24 kbits. Toutefois, le Botswana, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Maroc, la Namibie, le Sénégal, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et la Tunisie ont actuellement accès à une bande de sortie de plus de 156 kbits.

D'après l'Organisation de coopération et de développement économique, 20 heures d'accès à l'Internet coûtent 29 dollars aux États Unis, redevances téléphoniques et taxes perçues par le fournisseur comprises, contre 74 dollars en Allemagne, 52 dollars en France, 65 dollars en Grande Bretagne et 53 dollars en Italie. Le revenu par habitant dans ces pays est 10 fois supérieur à la moyenne africaine.

Dans son document, JENSEN M. poursuit qu'il n'y aurait que 800 000 à 1 million d'utilisateurs en Afrique où on ne recense qu'un utilisateur d'Internet pour 5 000 habitants, alors que la moyenne mondiale est d'environ un utilisateur pour 40 habitants et d'un utilisateur pour 4 à 6 habitants en Amérique du Nord et en Europe, selon les pays.

Toutefois, les termes «utilisateur» et «abonné» ont parfois un sens différent en Afrique, où le nombre de comptes partagés peut être nettement supérieur à celui de beaucoup de pays développés.

Le nombre d'utilisateurs du courrier électronique pourrait atteindre deux millions. Plus de trois quarts des 53 pays sont connectés au réseau. La plupart des capitales africaines ayant accès à l'Internet comptent plusieurs fournisseurs de services Internet (ISP).

En 1996, MM. GIOVANNETTI, J.-F. et SOR, J.² rapportent aussi dans une étude réalisée sur la situation des nouvelles technologies, que malgré des initiatives très profitables prises par plusieurs bailleurs de fonds en Afrique, en dehors de l'Afrique du Sud, le reste du continent a du mal à se mettre sur l'Internet.

Toutefois, la prise en compte accrue du rôle de l'Internet dans le développement, conjuguée à plusieurs initiatives internationales d'aide au développement lancées récemment, laissent entrevoir la possibilité d'une amélioration de l'accès aux réseaux d'information et de communication du continent.

¹ JENSEN MIKE (1999) Connectivité à Internet en Afrique – Vue d'ensemble p. 3.

² GIOVANNETTI J.-F. et SOR J. 1996 Atelier sur les politiques de gestion de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays d'Afrique ; les nouvelles technologies de l'information : quelles opportunités pour la recherche agricole africaine p. 14.

2.1.2. La Guinée Online

Même si depuis ces quatre dernières années, la Guinée a fait des progrès substantiels en matière de branchement sur l'Internet, la situation reste nettement en deçà des attentes réelles. Des initiatives privées hardies, conjuguées à une prise de conscience des pouvoirs publics a permis une timide percée.

Il existe actuellement sur l'Internet, quelques sites qui permettent de s'informer sur des réalités guinéennes très utiles : histoire, politique, administration, banques et finances, culture, tourisme... On y trouve également des sites réservés à la presse locale, en l'occurrence privée (*Le Lynx, L'Indépendant, La Lance, Papier-Plume-Parole...*) . Les Capitales de trois régions naturelles (Kankan, N'Zékoré et Labé) sur quatre sont déjà branchées. Mais combien de personnes, dans ces villes, ont accès au réseau des réseaux ?

En dépit d'une forte demande d'accès à des services Internet complets, la généralisation de l'utilisation reste limitée en raison de l'insuffisance de l'informatisation et du coût élevé des communications, même pour l'accès local, par rapport au pouvoir d'achat du guinéen.

2.1.3. L'Internet au service de la recherche

L'Internet est un extraordinaire outil de communication entre les chercheurs par le biais de la messagerie électronique, des listes de diffusion ou des conférences électroniques, les news. C'est en même temps un outil d'échange de données et de partage de ressources via le transfert de fichiers numériques.

Alors que pour de multiples raisons l'accès aux documents est difficile (problèmes de coûts et d'importation), l'Internet permet l'accès au texte intégral de nombreux documents et d'articles de périodiques scientifiques, ainsi qu'à toute l'information informelle véhiculée dans les forums et groupes de discussion (voir annexe 3 : bases de données en ligne).

2.1.3.4. Le site Web de l'Institut

L'IRAG ne peut pas rester longtemps à la marge de l'évolution. Pour espérer obtenir plus de résultats, il doit optimiser ses moyens de communication vers ses différents publics.

Le développement d'un site Web lui permettra de mieux se faire connaître sur le plan international, en l'occurrence, par les bailleurs de fonds et les Centres internationaux de recherche qui, en général, sont tous au Nord, ainsi que les institutions de recherche sœurs d'Afrique. Plus qu'un outil de communication, la création d'un site Web est devenue aujourd'hui un moyen de notoriété et un outil sûr pour vendre son image. Une mise à jour hebdomadaire, voire quotidienne permettra à tous les partenaires de l'IRAG aux quatre coins de la planète de s'enquérir des réalités de la recherche agronomique guinéenne, au jour le jour.

Mais on ne fait pas un site simplement pour faire un site. L'Internet doit s'intégrer dans une réflexion globale de communication. Un site doit rendre compte d'un

message, et, pour que le message passe, il faut avoir pensé à son but, à son contenu et au public auquel il se destine. Voici quelques éléments qui pourraient être pris en compte.

Structure de la page Web

Ecran d'accueil

- Présentation de l'IRAG
- Actualités
- Le bulletin d'information
- La direction générale
- Les centres de recherche
- Les programmes de recherche
- Les projets de recherche
- Les résultats acquis
- Les publications
- Liens vers d'autres sites

2.1.3.5. L'Intranet

Intranet, c'est l'Internet à l'échelle de l'entreprise. Il permet à tous de mieux partager les informations internes, et d'accéder plus facilement à l'Internet, à partir d'un seul ordinateur connecté.

Actuellement, la direction générale ne dispose pas de réseau informatique interne. Or, ici comme ailleurs, dans les grandes entreprises, les réseaux sont utilisés comme moyens privilégiés afin de connecter entre elles diverses applications, personnes et services. De nos jours, ils sont devenus des éléments, parfois essentiels, de toute architecture de système informatique à vocation bureautique ou télématique.

Ainsi, la mise en relation, au sein d'un réseau local, des différents ordinateurs situés dans les bureaux de la direction générale constitue-t-elle la première étape incontournable de la réalisation du système d'information de l'Institut.

Les étapes suivantes, qui pourront être réalisées ultérieurement, en fonction des moyens, concernent la création d'un réseau dans chacun des centres de recherche agronomique, puis l'interconnexion des différents réseaux de façon à obtenir un véritable réseau d'entreprise. Avec ce réseau, le site Web sera accessible par tous, les postes étant reliés entre eux.

En plaçant sur le serveur Intranet le contenu de nombreuses publications et d'autres données pertinentes, que d'autres institutions de recherche fournissent sur bande ou sur Cédérom au lieu de devoir les télécharger directement depuis Internet, il est possible d'effectuer de nombreux travaux de recherche sans devoir se connecter. Cette méthode est suffisamment utilisée, avec succès, par l'ORSTOM dans plusieurs pays tropicaux.

Il faudra déjà, en amont de ce travail, songer à créer des compétences dans ce domaine. On peut se faire une première impression sur quelques sites (voir en annexe 3).

2.2. Le Cédérom

Etant donné que les centres de recherche ne sont pas encore connectés à l'Internet, on peut encourager l'utilisation des Cédéroms par les chercheurs. En effet, des Cédéroms consacrés à la recherche agronomique dans les pays tropicaux et à la connaissance des nouvelles technologies de la communication et de l'information sont disponibles auprès de plusieurs institutions internationales (CIRAD, ISNAR, CTA, IITA, IPGRI...) qui sont des partenaires de premier plan de l'IRAG.

Lors des derniers achats de matériels informatiques, c'est sciemment que l'on a prévu exclusivement que des ordinateurs possédant des lecteurs de Cédérom. Ne pouvant pas d'emblée mettre tous les ordinateurs des centres sur l'Internet, on a veillé à ce que chaque poste puisse lire un Cédérom.

En effet, ce support offre un accès direct et simplifié de l'information au chercheur, en levant l'interrogation en ligne et en résolvant les problèmes d'accessibilité liés à la qualité et à la fiabilité des réseaux des télécommunications.

De nombreuses bases agronomiques sont accessibles sur Cédérom :

- *Agris* : coordonnée par la FAO, elle couvre l'ensemble de la littérature scientifique et technique produite dans le domaine de l'agriculture par 135 pays ;
- *Agricola* : produite par U. S. national Agricultural Library, elle couvre la littérature américaine dans le domaine agricole ;
- *CAB International* (Center for Agricultural and Biosciences International), elle commercialise plusieurs Cédéroms, extraits de sa base de données, dans chacun des bases de données concernant l'agriculture, l'environnement, l'élevage...

Le CIRAD a réalisé aussi de nombreuses publications sur Cédérom accessible auprès de la DIST. Il s'agit notamment de :

- *SESAME Doc* : Référentiel bibliographique en agronomie tropicale francophone ;
- *ARCHIV'Doc* : Le riz au Cambodge, au Laos, au Viêt-nam 1888-1991 ;
- *Coton Doc* : Système multimédia sur le cotonnier et ses ennemis en Afrique francophone au Sud du Sahara ;
- *ADVENTROP Doc* : Les adventices d'Afrique soudano-sahélienne ;
- *OVINS Doc* : Système multimédia sur la production et la pathologie ovines en Afrique tropicale ;
- *Ento Doc* : Ravageurs des cultures vivrières en Afrique ;
- *Recherches-systèmes en agriculture et développement rural* : Actes du symposium international, Montpellier, France, 21-25 novembre 1994 ;
- *Les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest* : Actes du colloque international CNRS-CIRAD, Bordeaux, 5-7 avril 1995.

Dans le cadre de cette même coopération, le CIRAD peut appuyer aussi l'IRAG à acquérir un savoir et un savoir-faire en publication sur Cédérom. Ceci devant permettre la numérisation et la diffusion de ses propres résultats de recherche.

3. Conclusion

C'est avec beaucoup d'espoir, que nous avons présenté les avantages que l'Institut pourra tirer de l'utilisation des nouvelles technologies de la communication et de l'information pour diffuser ses messages vers ses publics et améliorer ainsi substantiellement les échanges d'informations avec tous ses partenaires.

Après la connexion à l'Internet, la première démarche à effectuer est la poursuite du branchement des centres de recherche à travers le pays, qui passe par leur désenclavement téléphonique, la mise en place d'un réseau Intranet pour assurer le partage des informations dans tous les bureaux et services. Le téléchargement des informations de l'Internet vers Intranet permettra à tous les travailleurs de naviguer sur le réseau mondial.

Par le biais de la messagerie électronique, des listes de diffusion ou des conférences électroniques, les news, le chercheur, depuis les quatre coins de la planète, peut accéder à l'information scientifique sur n'importe quel thème de recherche. Les moteurs de recherche permettent aussi d'accéder à d'innombrables bases de données référencées sur le Web.

Pour boucler cette démarche, l'IRAG doit créer son propre site Web. Vitrine des supports de diffusion et preuve d'une présence constante sur la scène internationale, le site Web est le support qui englobe et transporte tous les autres supports.

Enfin, la numérisation de l'information textuelle, des images et du son, a permis non seulement une formidable augmentation des capacités de traitement et de transfert de ces données sur les réseaux, mais aussi une possibilité accrue de transfert et de leur stockage sur des supports transportables¹.

L'IRAG, à l'image du monde qui l'entoure, doit intégrer cette nouvelle donne dans sa politique de communication. Mais elle doit garder la tête froide et savoir que comme les supports classiques de diffusion, l'utilisation des nouvelles technologies n'aura d'effets tangibles que si elle est bien réfléchie, programmée et conduite dans une vision globale de sa stratégie institutionnelle.

A notre avis, l'arrivée des nouvelles technologies de la communication est une chance pour la recherche africaine, car elles permettent un échange d'informations qui décroïssonne les Etats et fait tomber les barrières Nord-Sud. Avec les nouvelles technologies, l'homme a vaincu la distance.

¹ GIOVANNETTI Jean-François et SOR Joël (1996) Atelier sur les politiques de gestion de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays d'Afrique ; les nouvelles technologies de l'information : quelles opportunités pour la recherche agricole africaine p. 5

Quatrième partie : Les SNRA au sein de la CORAF

1. Introduction

La plupart des pays du Tiers monde sont confrontés au problème de la sécurité alimentaire, dû à une augmentation galopante de leur population et à la persistance de certaines contraintes entravant le développement de l'agriculture telles que : la sécheresse, la pauvreté, la dégradation du milieu naturel... Face à cette situation, les décideurs politiques de ces pays ont essayé d'adopter des politiques agricoles et alimentaires durables et productives, capables d'assurer l'autosuffisance alimentaire à leur pays. Dans cet effort, ils ont obtenu l'appui et l'assistance des pays du Nord et de plusieurs organisations internationales.

Pour atteindre cet objectif, les pays du Sud ont instauré des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), englobant toutes les institutions œuvrant dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation, du développement et de l'enseignement agricole. Ces institutions doivent fonctionner dans un cadre de parfaite harmonie, au sein d'un système national de recherche agricole global, évolutif et interactif, loin des clivages et des cloisonnements institutionnels.

Les SNRA ont donc un rôle-clé dans la génération et l'adaptation de technologies pour répondre au défi que pose le développement de l'agriculture. Ils identifient les problèmes et, pour les résoudre, développent et adoptent les technologies appropriées. Il est peu probable que la production agricole puisse progresser sans de solides SNRA.¹

Le rôle des SNRA est d'identifier et de résoudre les problèmes dont souffre l'agriculture de chacun des pays du sud, en générant des technologies, en adoptant des technologies appropriées aux contextes locaux, ayant une utilisation directe dans la production agricole locale. Car, le transfert pur et simple de la technologie agricole des pays du Nord vers ceux du Sud, est difficilement adaptable aux contextes locaux sans une prise en considération des spécificités locales, des possibilités d'utilisation, en rapport avec l'environnement agro-écologique, socio-économique et politique des pays d'accueil.

Les interactions entre SNRA et utilisateurs contribuent à améliorer l'applicabilité des résultats de recherche, en donnant aux chercheurs la possibilité de mieux cerner les problèmes qui doivent retenir leur attention. Elles renforcent aussi leur aptitude à identifier les problèmes, à fixer des priorités, à évaluer des technologies, et à isoler les contraintes². C'est dans ce cadre que la CORAF qui a son siège à Dakar, au Sénégal a été créée. La Guinée l'a intégré dès 1989, à la création de l'IRAG.

¹ ISNAR. cité par Reddad Tirazi, (1996-1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas de l'INRA du Maroc, p. 75

² ISNAR cité par Reddad Tirazi, (1996-1997) Mémoire de DEA, Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas de l'INRA du Maroc, p. 75

2. Qu'est-ce que la CORAF ?

La CORAF – Conférence des responsables de recherche agronomique africains – a été créée en 1987 dans un contexte de double crise en Afrique subsaharienne : crise agricole et crise de la recherche agronomique. Elle est née de la conviction qu'une approche régionalisée de la recherche serait profitable aux systèmes nationaux.

La CORAF regroupe les institutions de recherche de 24 pays africains de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Rwanda, Tchad, Togo. Depuis ses débuts, la CORAF est associée à des organismes de recherche européens.

L'Afrique au sud du Sahara fait face aujourd'hui à une situation alimentaire et économique préoccupante. L'agriculture demeure la base de l'économie et occupe plus de 70 % de la population.

Autrefois autosuffisante en produits alimentaires, l'Afrique devient chaque année un peu plus importatrice, non seulement de céréales, mais aussi de nombreux produits alimentaires. Dans un contexte de fort accroissement de la population, cette situation s'est aggravée par une pluviosité aléatoire, des pratiques culturales extensives, un faible niveau d'adoption des nouvelles techniques et une augmentation des coûts des intrants.

Malgré toutes les difficultés que traverse la recherche africaine, on note que grâce à la CORAF, l'échange entre institutions nationales est une réalité ; que plusieurs réseaux sont constitués et fonctionnent ; que des réflexions se poursuivent au sein des ateliers thématiques sur des problèmes d'intérêt commun ; que des chercheurs se rencontrent, se constituent en équipes, définissent des méthodes ; qu'une « politique extérieure » vis-à-vis des partenaires scientifiques se définit. En un mot, qu'émerge une communauté scientifique africaine.

La démarche de la CORAF a l'avantage de développer une véritable communauté scientifique africaine et de renforcer les programmes nationaux de recherche agricole.

Les principales missions :

- Promouvoir la coopération et l'échange d'information entre les institutions membres ;
- Former des chercheurs, des techniciens et des gestionnaires de la recherche et améliorer leur accès à l'information scientifique et technique ;
- Favoriser l'émergence d'un type de partenariat nouveau avec les organisations régionales, les centres nationaux, les institutions de recherche du Nord et les organismes de financement ;
- Définir des objectifs de recherche communs et mettre en œuvre des projets, notamment à travers des réseaux ;
- Organiser des équipes de recherche à vocation régionale.

2.1. Les réseaux de la CORAF

Les priorités communes des pays membres sont à l'origine des réseaux. Le réseau, cheville ouvrière de la CORAF, est un groupement de chercheurs qui œuvrent ensemble dans un même domaine reconnu prioritaire. Six réseaux sont reconnus prioritaires : riz, maïs, manioc, arachide, coton, résistance à la sécheresse, forêts, élevage, cultures maraîchères (voir en annexe 3 les réseaux de la CORAF. D'autres réseaux sont en cours de création.

L'activité scientifique est principalement structurée en thèmes fédérateurs choisis par l'assemblée générale du réseau et confiés aux équipes les plus compétentes. Les activités doivent, entre autres, renforcer et dynamiser les systèmes nationaux de recherche agronomique, faciliter la constitution d'équipes pluridisciplinaires ainsi que la formation et l'encadrement des jeunes chercheurs.

2.2. Les raisons de la participation guinéenne à la CORAF

2.2.1. La notoriété

La CORAF est une institution qui, depuis sa création, travaille en étroite collaboration avec les Centres internationaux de recherche agronomique, les bailleurs de fonds, ainsi que des investisseurs privés du monde de la recherche.

Son statut supranational, appuyé par l'implication des décideurs politiques africains de diverses nationalités confèrent à la CORAF une envergure internationale et un crédit favorable aux investissements étrangers. Or, ces dernières années nous assistons à une baisse croissante de l'aide au développement accordée aux Etats pris isolément. Pour pallier cet handicap, ceux-ci se regroupent dans des organisations régionales et internationales, qui ont l'avantage d'être à la fois crédibles et solvables. C'est conscient de cette situation que dès 1989, à la création de l'IRAG, la Guinée a intégré la CORAF.

2.2.2. La recherche

Le premier avantage que l'IRAG a tiré de son entrée au sein de la CORAF a été l'insertion de ses chercheurs dans tous les réseaux de recherche de l'Organisation panafricaine. Cette implication a permis à l'Institut de profiter des résultats des recherches menées par ses pairs, économisant ainsi son temps, ses moyens humains, financiers et logistiques. En échange, il fait partager aux autres pays et institutions son expérience sur des thèmes sur lesquels ses chercheurs possèdent de bons résultats.

Sur le plan financier, l'intérêt de cette synergie a été fortement remarqué entre 1994 et 1996. Lorsque l'IRAG était en rupture de financement à cette phase, entre la fin de son premier financement et la mise en place d'une nouvelle ligne de crédits, toutes les opérations de recherche conduites dans le cadre de la CORAF contrairement aux autres, ont été menées à terme, sans aucune obstruction.

2.2.3. La gestion de l'information

En 1996¹, la CORAF, avec l'appui du CTA, a organisé à Bamako, au Mali, un atelier sur les politiques de l'information scientifique et technique dans les institutions de recherche agricole des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au cours de cet atelier, la CORAF a exprimé la nécessité pour elle de pouvoir disposer d'une information sur la recherche agricole dans la région, immédiatement mobilisable, exhaustive et pertinente.

Ces informations qui sont de natures très différentes peuvent être événementielle (annonce de colloques, appel d'offres, version électronique de lettres d'information, etc.), scientifique (répertoire de programmes en cours, annuaire des chercheurs, catalogue des publications, presse scientifique électronique, etc.) ou relever d'une logique de communication institutionnelle (présentation de l'organisme, des centres de recherche et des laboratoires, version électronique de rapports d'activité, comptes rendus des réunions statutaires, textes fondateurs, etc.).

Le groupe de travail qui s'est réuni plus tard à Dakar, au Sénégal, a recommandé la mise en place d'un système d'information régional pour «améliorer le processus d'identification des priorités de recherche (au niveau national et régional), impliquer tous les acteurs, améliorer la qualité des projets et accroître l'impact de la recherche sur le développement».

En 1998, en partenariat avec le CIRAD, la CORAF a organisé une mission dans les pays membres pour faire un état des lieux et proposer des solutions permettant de faciliter l'accès et le partage de l'information entre toutes les institutions nationales. La maquette du projet est déjà réalisée par une équipe d'experts du CIRAD.

En tant que membre de la CORAF, cette structure en cours d'installation permettra à la Guinée, de qualifier les dispositifs de gestion de l'information scientifique et technique des instances nationales guinéennes réunies au sein du SNRA guinéen.

CORAF-ACTION : Dans le même cadre, en 1996, la CORAF a mis sur pied un réseau d'information à l'échelle régionale. Ce réseau publie un bulletin d'information dénommé *CORAF-ACTION*. De type journal grand public, il couvre les activités du secteur rural de tous les Etats membres. Dans chaque Etat des cellules ont été constituées avec les représentants de plusieurs organismes comme la recherche agronomique, la vulgarisation agricole et le génie rural, ainsi que des ONG à vocation rurale. Avec le temps, ce bulletin est devenu un outil sûr d'échange d'informations entre pays membres. La Guinée qui y participe depuis sa création en profite pour s'informer sur les réalités, des autres pays, qu'elle n'aurait peut être pas connues et en retour elle y publie des articles du monde rural guinéen.

2.2.4. Consolidation des ressources humaines

En dehors des échanges d'information lors des rencontres, réunions et discussions formelles et informelles des chercheurs des pays membres, la CORAF organise des sessions de formation et des ateliers qui touchent des aspects liés à la recherche, à

¹ CTA (1996) Atelier sur les politiques de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

la gestion de la recherche, au cadre institutionnel... Ces formations qui sont d'un apport substantiel, pour les institutions membres, ont lieu en interne (avec utilisation des compétences de la CORAF) et en externe avec l'intervention d'intervenants provenant des institutions nationales, régionales et internationales.

Plusieurs cadres guinéens qui ont participé à ces formations apprécient, la pertinence des thèmes, leur dimension pragmatique et le gain financier dont profite les institutions nationales.

3. Conclusion

Face à la faiblesse institutionnelle des SNRA et à la crise financière que traverse cette région, un ensemble de projets de recherche thématiques et régionaux, financés de façon spécifique dans le cadre de la CORAF maintiennent un certain nombre d'activités.

Les réseaux, les projets ou les pôles ont pour rôle d'accroître l'efficacité des activités de recherche en mettant en œuvre les mêmes principes de base :

- Les projets de recherche régionaux sont exécutés dans le cadre des SNRA ; leurs composantes nationales font partie des programmes annuels d'activité des institutions nationales et sont réalisées par les chercheurs de ces institutions. En effet un projet est une structure volatile dont les produits (résultats, acquisition de savoir-faire) doivent être conservés au sein de structures pérennes, les SNRA.
- Un projet régional sur un thème donné est construit à partir d'une priorité de recherche commune à plusieurs SNRA. Celle-ci est donc une émanation de leurs plans stratégiques.
- Chaque SNRA prend la responsabilité de la conduite des recherches sur un sous-thème, celui dans lequel il a le plus de compétences et d'expérience. Ce mode de coordination permet d'éviter la redondance des activités et d'accroître la cohérence de l'ensemble du dispositif.
- Chaque SNRA profite de l'ensemble des résultats acquis dans le cadre du projet.
- Le projet constitue enfin, grâce à la tenue de réunions et de séminaires, un lieu d'échanges, de communication et l'une des rares opportunités de publications offertes aux chercheurs.

C'est donc tout naturellement que la Guinée, à l'instar de ses pairs, a saisi la chance d'entrer dans la CORAF. Outre la mise en place d'un dispositif de gestion de l'information au niveau central, la CORAF qui n'ignore pas que celle-ci passe d'abord par le renforcement des institutions nationales n'a négligé aucun aspect de ce long processus : aspect humain, aspect financier, aspect structurel et aspect logistique. Sans vouloir se substituer aux États, elle sert d'interface aux échanges et rencontres, favorise la mise en commun des moyens et accorde à chacun la notoriété d'une institution internationale crédible auprès de tous les partenaires.

Conclusion générale

Nous estimons avoir posé toute la problématique liée au cadre de la communication au sein de l'IRAG et proposé des solutions qui, nous semble-t-il, sauront insuffler un nouvel élan à ce secteur stratégique de la recherche. En abordant ce sujet complexe et difficile, nous étions parfaitement conscient des atouts et faiblesses de l'Institut pour s'assumer efficacement dans ce domaine, comme dans d'autres.

Nous savions que pour l'instauration d'une politique performante de communication, il faut résoudre des préalables comme l'épineux problème de la consolidation des ressources humaines par la formation, le renforcement des infrastructures de base, l'équipement en matériels informatiques des centres et programmes de recherche, la mise en place des structures institutionnelles adaptées à l'évolution d'un monde en constant progrès.

Cependant, à notre avis, la plus grosse erreur serait d'attendre que tout soit fin prêt pour entreprendre. En effet, l'IRAG est engagé dans un processus qui exige, à chaque phase, un renouvellement de la confiance des anciens partenaires et une conquête de nouveaux partenaires.

Dans cette logique et dans le respect de ce pacte, l'IRAG doit rassurer, en diffusant régulièrement vers ses différents publics (décideurs politiques, bailleurs de fonds, communauté scientifique, grand public), les résultats de ses recherches. Il doit rendre compte de l'utilisation des fonds reçus et justifier la pertinence de ses démarches et de ses choix.

L'Institut doit expliquer ses échecs s'il en enregistre et identifier les moyens de tirer le maximum de profits de ses résultats. L'IRAG doit prouver le bien-fondé de sa stratégie et soumettre aux tutelles (décideurs politiques et bailleurs de fonds), pour appréciation, ses programmes de recherche, à court, moyen et long terme.

Pour accomplir efficacement un tel rôle, cette diffusion ne doit privilégier, ni minimiser aucun support (publications scientifiques, publications institutionnelles, documents de type grand public et promotionnels...). Il faut que l'IRAG pratique une politique de diffusion continue de ses messages pour espérer obtenir, en retour, compréhension, confiance, appui moral et matériel de ses partenaires.

Enfin, dans une Afrique affaiblie par la sécheresse, la famine et la détérioration des termes de l'échange, les pays africains pris isolément, ne peuvent pas résoudre tous les problèmes liés au relèvement du niveau de l'agriculture et aux conséquences de l'endettement.

Pour se faire entendre de la communauté internationale et accéder aux voies d'un développement durable, les pays africains sont obligés de se regrouper dans de grands ensembles comme la CORAF.

C'est dans cet espoir que l'IRAG a rejoint ses pairs dans cette instance panafricaine qui devient ainsi le creuset d'une recherche fondée sur l'échange et le partage entre institutions nationales et chercheurs de différents pays.

Cependant, pour tirer le maximum de profit de cette plate-forme internationale, les autorités guinéennes doivent prendre toutes les dispositions indispensables pour la mise en place d'une efficace politique nationale d'information scientifique.

Cette politique qui réunit toutes les composantes du système national de recherche doit permettre l'élaboration d'une stratégie nationale autour d'objectifs communs car, l'information est une des clés du développement économique d'une nation.

La maîtrise de l'information scientifique et technique constitue pour tout pays une condition majeure de progrès. Elle permet à la recherche d'être au diapason de l'évolution des connaissances à travers le monde. Grâce à elle, les décideurs à tous les niveaux ainsi que les planificateurs pourraient avoir la garantie que leurs décisions et leurs projets reposent sur des données objectives. Sans informations pertinentes, un pays ne peut choisir la meilleure voie à suivre en fonction de ses propres intérêts¹.

¹ Andriamparany Louis Marius 1993 Thèse de doctorat ; Approche méthodologique de conception et de mise en place d'un système national d'information scientifique et technique. Lyon, France. p. 6.

Références bibliographiques

1. Association française de normalisation (AFNOR). Vocabulaire de la documentation ; Les dossiers de la normalisation. Paris, France. 1985.
2. ANDRIAMPARANY L. M. Thèse de doctorat. Approche méthodologique de conception et de mise en place d'un système national d'information scientifique et technique : cas du Madagascar. Lyon, France, 1993.
3. AW S. Thèse de doctorat, Les systèmes d'information intégrés pour une recherche agricole efficace en Afrique de l'Ouest. Premiers éléments d'intégration régionale dans un contexte de mondialisation. Université Lumière Lyon II, France, 1999.
4. BOUGNOUX D. Sciences de l'information et de la communication, Paris, France 1993.
5. CIRAD. Documents de travail, La politique éditoriale du CIRAD, Montpellier, France, 1999.
6. CTA. Atelier sur les politiques de gestion de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Bamako, Mali, 1996.
7. CTA/ADRAO. Atelier sur les technologies de l'information et de la communication et le développement des institutions agricoles, Abidjan, Côte d'Ivoire, 1998.
8. DECAUDIN J.-M. La communication Marketing : concepts, techniques, stratégies. Paris, France, 1995.
9. FOUCHER J.-F. Etude pour la mise en place d'un système d'information intégré sur la recherche agricole pour le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre. Montpellier, France, 1998.
10. GIOVANNETTI J.-F. et SOR J. Atelier sur les politiques de gestion de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays de l'océan Indien. Port-Louis, Maurice, 1997.
11. GIOVANNETTI J.-F. Compte rendu de l'Atelier sur les politiques de gestion de l'information dans les institutions de recherche agricole des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Bamako, Mali, 1996.
12. GIROUX C., JEANGUYOT M., TRICOIT C. Manuel d'édition agronomique. Montpellier, France, 1991.
13. HERELLIER J.-M. Le Multimédia. 1993.
14. IRAG. L'IRAG en 1996 : Bilan et perspectives, Montpellier, France, 1996
15. SEGUIER-GUIS M. Améliorer la communication scientifique et technique à l'INRAN. Montpellier, France, 1997.
16. JENSEN M. Connectivité à Internet en Afrique-Vue d'ensemble, USA, 1998.
17. INRA. Actes Colloque Maroc : L'évolution de l'information scientifique et technique dans la recherche agronomique. 1996.
18. IRAG. IRAG-INFO, N°9 Les projets de recherche à moyen terme de l'IRAG (1999-2002).
19. ROUGE D. Fun Multimédia pour Windows, Paris, France. 1993.
20. ROUILLE D'ORFEUIL H. La recherche agricole pour le développement : La nouvelle donne de la coopération, In Dialogues. Paris, France, 1999.
21. TIRAZI R. DEA. Analyse d'une politique de communication institutionnelle : le cas du Maroc, 1997, Grenoble, France.

Annexe 1 : Le plan d'action

La politique éditoriale de l'IRAG

Créé en 1989, suite aux regroupements des anciennes stations de recherche et placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'IRAG est chargé de conduire les destinées de la recherche agronomique guinéenne.

Ces principales missions sont les suivantes :

- contribuer au développement rural de la Guinée par des recherches et des expérimentations dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts ;
- aider à l'élaboration de la politique nationale dans les domaines de sa compétence ;
- assurer l'information scientifique dans les milieux scientifiques, économiques et culturels.

La production et la diffusion de l'information scientifique et technique sont donc inscrites dans le mandat de l'IRAG. Cette information est d'abord celle produite par les chercheurs. Mais l'information scientifique et technique est aussi un outil de partenariat.

Les publics et les supports

La communauté scientifique

L'IRAG est un organisme de recherche. A ce titre ses chercheurs publient à l'intention de la communauté scientifique internationale. Les supports privilégiés pour ce public sont : les revues à comité de lecture, où sont publiés les résultats de recherche originaux validés par les spécialistes du domaine et les articles de synthèse ; les actes de congrès ; les ouvrages.

Les partenaires du développement

L'IRAG conduit des recherches appliquées ou recherches d'accompagnement dont la finalité est le développement du niveau de l'agriculture guinéenne. A ce titre les chercheurs doivent publier des documents pour les partenaires de développement (projets de développement, groupements paysans, ONG, paysans... Ces documents sont des manuels, guides pratiques, fiches techniques, articles de transfert.

Les décideurs politiques

Institution créée et entretenue par l'Etat pour résoudre une situation précise et placée sous l'autorité de Ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'IRAG se doit de justifier l'utilisation des fonds qu'il lui accorde. Il doit le faire en rendant compte des résultats de ses travaux et plus largement à toutes les instances dirigeantes du pays. Sa survie en dépend.

L'IRAG doit fournir régulièrement des informations à destination de ce public : rapport annuel, rapport financier, bulletin d'information, plaquette..., mais aussi des documents présentant sous une forme accessible les résultats.

Les bailleurs de fonds

En raison de la part considérable qu'ils prennent dans le financement des budgets de la recherche en Guinée comme dans tous les pays en développement, ils sont des partenaires de premier plan.

L'IRAG doit donc se faire connaître auprès de ce public et apporter la preuve de son efficacité. La direction générale doit savoir «vendre» l'Institut, donc présenter clairement les atouts, les acquis et les compétences. Elle doit pouvoir répondre rapidement aux questions des bailleurs de fonds : que produit l'IRAG, quels sont ses derniers acquis scientifiques, quels sont les thèmes de recherche et quels moyens humains et financiers y consacre-t-il, de quels projets réussis peut-il se prévaloir, etc.

Le grand public

Familiariser le grand public avec les sciences est un objectif qui s'intègre parfaitement dans une politique de développement. On le sait, la pauvreté recule avec les progrès de l'éducation et de la culture. Toute institution nationale de recherche se doit donc d'y contribuer en fournissant des informations «aux médiateurs», chargés de les traduire dans un langage accessible au plus grand nombre.

De plus, rappelons-le, la communication envers le grand public se fait l'écho des communications plus ciblées, notamment envers les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.

En Guinée, les principaux médiateurs interlocuteurs de l'IRAG sont : les professionnels des médias (presse, radio et télévision) ; les animateurs des centres culturels, de musées et autres lieux publics de loisirs culturels ; les enseignants des écoles et collèges.

Les publications de l'IRAG de 1990 à nos jours

Les produits et services d'information scientifique n'ont jamais fait l'objet d'une réflexion collective permettant une vision politique claire s'exprimant dans un cadre structural adéquat à l'IRAG. Malgré les recommandations de plusieurs missions d'appui et réunions internes, les profondes restructurations effectuées ces quatre dernières années, n'ont pas permis d'évolution dans ce sens.

Les rapports des programmes de recherche

L'IRAG a commencé à produire ses premiers rapports en 1990, sur ceux du programme de recherche sur le riz. Ils étaient publiés avec une machine électrique et n'avaient aucun souci de qualité attractive. En 1991, le premier rapport de synthèse (Filière riz) entièrement réalisé à l'ordinateur a été édité et publié.

En 1992, après le stage effectué au CIRAD par le responsable des éditions, les publications ont connu un regain d'intérêt. Les sept rapports des filières et programmes de recherche parvenus à la direction générale ont tous été publiés :

- Filière riz ;
- Filière maïs ;
- Filière légumineuses alimentaires ;
- Filière fruits ;
- Filière cultures maraîchères ;
- Filière plantes à racines et tubercules ;
- Programme conservation des sols

Les années suivantes, le nombre de rapports a sensiblement augmenté, d'autres filières s'étant ajoutées aux premières. Les rapports des filières d'élevage (bovins, petits ruminants, volailles, etc.), ainsi que les filières coton et protection des végétaux ont également été publiés.

En fin 1995, l'IRAG a amorcé une profonde restructuration. De type transversal, la structure des programmes est devenue verticale. En effet, par manque de moyen, les chefs de programme ne parvenaient pas à faire un bon suivi des opérations de recherche de leur programme, situées hors de leur centre.

Les centres ont donc ainsi été spécialisés et, par souci d'efficacité, le nombre des opérations de recherche a été revu à la baisse. Depuis cette restructuration, l'envoi des rapports au service des éditions a été perturbé.

Certes, les directions des centres de recherche envoient des rapports trimestriels et annuels à la direction générale. Mais ils sont réalisés de manière très autonome et n'obéissent à aucun critère d'homogénéité.

Les chefs de programmes envoient également à la direction générale des rapports. Mais ceux-ci ont bien souvent une vocation de pièces justificatives par rapport aux moyens qui sont mis à leur disposition et ne subissent donc aucun travail éditorial à des fins promotionnelles.

Le rapport annuel

La direction générale produit des rapports chaque année pour les tutelles et les bailleurs de fonds et les principaux partenaires de terrain. Ces rapports subissent très peu d'amélioration à caractère éditoriale susceptible de « vendre » à travers ce support stratégique, une bonne image de l'Institut.

Les fiches techniques

En principe, la réalisation et la diffusion des fiches techniques, s'adressant au développement, relèvent du Service national de la promotion rurale et de la vulgarisation (SNPRV).

Cependant, les chercheurs ont toujours produit des fiches techniques pour les projets, les Organisations non gouvernementales (ONG) et les services publics qui leur en font la demande. Cette habitude est en général encouragée par le SNPRV qui n'a pas toujours les compétences pour effectuer ce genre de travail. Ces fiches techniques portent sur tous les domaines du savoir agricole.

Un travail éditorial en aval est réalisé à la direction générale au niveau du service des publications avant de les expédier pour impression dans les imprimeries de la place. De structure légère, avec un style rédactionnel plutôt didactique, les vulgarisateurs qui opèrent sur le terrain, auprès des paysans, en sont les plus gros consommateurs.

Le bulletin d'information

Depuis 1996, l'IRAG publie un bulletin trimestriel d'information dénommé IRAG-INFO. Ce n'est qu'en 1998 qu'il a pu atteindre sa vitesse de croisière, avec 4 numéros sur 4. Il est devenu le principal outil de diffusion, reconnu par les décideurs politiques, les bailleurs de fonds, les services publics, les partenaires nationaux et internationaux, ainsi que le grand public.

Conclusion

De 1990 à nos jours, un effort remarquable a été déployé pour assurer la diffusion des résultats de recherche. Mais bien des obstacles n'ont pas permis une bonne expression de cette volonté. Parmi eux, il faut citer le manque de ligne éditoriale claire, le manque de mesures incitatives, le sous équipement en matériels informatiques des centres de recherche et de la section des publications.

Des efforts restent à faire pour combler le retard enregistré et améliorer ainsi la qualité des supports de diffusion.

Les objectifs de la politique éditoriale

La nouvelle politique éditoriale que nous proposons vise quatre objectifs, à savoir : stimuler la production de publications scientifiques et techniques, consolider le partenariat, mieux diffuser, adapter les publications aux publics visés et au contexte sous-régional, .

- **Stimuler la production de publications scientifiques et techniques**
 - **Mettre la production de publications au cœur des travaux de recherche** : la publication doit être perçue comme partie intégrante de la recherche. Pour stimuler la production écrite et publiée, il faut mettre la publication au cœur des travaux de recherche, notamment en la programmant comme une étape de ces travaux.
 - **Mieux prendre en compte la publication dans l'évaluation** : qu'elle soit scientifique ou technique, la publication doit être prise en compte dans l'évaluation du chercheur, au même titre que les travaux de recherche ou de développement au sens strict.
 - **Rendre accessible la totalité des publications** : assurer le référencement complet des publications dans les bases de données internationales.
- **Consolider le partenariat**
 - **Développer des copublications** : l'IRAG a de nombreux partenaires, au niveau national : Service national de la promotion rurale et de la vulgarisation (SNPRV), projets de développement, ONG, Groupements paysans... Pour donner une plus grande lisibilité à ses supports et les assurer une diffusion plus large, l'IRAG doit pouvoir développer les copublications avec ses partenaires de terrain. Cette synergie des moyens, des compétences et des idées permettra de résoudre bien des faiblesses liées à l'édition en quantité et en qualité des supports de diffusion.
 - **Publier à travers les équipes des réseaux de recherche de la CORAF** : dans le cadre de la CORAF, à travers les réseaux, les chercheurs de l'IRAG participent à des projets de recherche couvrant les besoins de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce partenariat enrichissant est une opportunité que les chercheurs de l'IRAG doivent pouvoir saisir afin de rédiger et publier des articles dans les revues internationales avec leurs collègues sur les recherches menées ensemble.
- **Mieux diffuser**
 - **Raisonnement la diffusion en fonction des publics** : la diffusion des produits éditoriaux est fonction des supports, mais aussi des publics. Les canaux de diffusion diffèrent par exemple entre la communauté scientifique et le développement, les bailleurs de fonds.

Ainsi L'Internet (courrier électronique et page Web), du fait de sa rapidité par rapport au courrier postal ou le fax, sera utilisé pour diffuser vers les partenaires

du Nord (Institutions de recherche, bailleurs de fonds...) des informations à caractère institutionnel.

- **Renforcer la capacité des centres de recherche** : Avec 159 projets de recherche, 26 programmes de recherche, repartis dans 6 centres disséminés à travers le pays, ainsi que la production de documents à caractère institutionnels, le suivi des relations avec la presse et des activités liées aux relations publiques, il est très difficile que le personnel (trois personnes) de la section des publications puisse faire face efficacement aux besoins de publication de l'Institut.

Une solution qu'on pourrait proposer est le renforcement des capacités des centres à se prendre en charge. Une telle démarche peut se révéler pertinente dès lors que la charte des publications est publiée, quitte au service central d'assurer le suivi de l'application des normes fixées.

- **Adapter les publications aux publics visés et au contexte régional**

- a) **La communauté scientifique**

- **Asseoir la notoriété scientifique sous-régionale de l'IRAG** : l'IRAG en tant qu'institution ne sera crédible que si ses chercheurs publient largement dans les revues qui sont référencées dans les bases de données internationales.

Il faudra faciliter l'accès des chercheurs aux revues internationales : appui pour la mise en forme des articles, contrôle de qualité des manuscrits par un comité de lecture interne avant leur soumission à l'extérieur, formation à la rédaction des scientifiques et poursuite des formations en anglais dans les centres.

- b) **Les utilisateurs des produits de la recherche et les partenaires du développement**

- **Transfert des résultats de recherche** : le transfert des résultats de recherche vers les milieux du développement est inscrit dans la mission de l'IRAG. Son image en tant qu'Institut de recherche pour le développement est fortement liée à sa capacité à extraire de ses travaux de recherche des contenus techniques directement utilisables sur le terrain. Par ailleurs, les résultats de recherche des chercheurs qui n'ont pas vocation à être publiés dans les revues scientifiques, intéressent aussi les techniciens et les cadres du développement.

- c) **Décideurs politiques, bailleurs de fonds, grand public**

- **Assurer la reconnaissance institutionnelle de l'IRAG** : Ce secteur est du ressort de la valorisation et de la communication, notamment des relations avec les médias (faire parler de l'IRAG dans les médias est très efficace envers les décideurs et le grand public). En matière d'édition, l'effort pourrait porter sur la production régulière des publications promotionnelles destinées aux décideurs, sur l'amélioration des rapports adressés aux bailleurs de fonds, sur le développement de documents de type grand public et sur la valorisation des documents didactiques.

Politique éditoriale : objectifs généraux

Les **objectifs généraux** sont au nombre de cinq :

- **Stimuler** la production de publications scientifiques et techniques
- **Mieux diffuser** les publications
- **Consolider** le partenariat
- **Adapter** les publications aux différents publics

Premiers éléments de **mise en cohérence** des supports avec les objectifs de l'IRAG.

Politique éditoriale : objectifs spécifiques

- **Stimuler la production de publications scientifiques et techniques**
 - **Mettre** la production des publications au cœur des travaux de recherche, notamment en la programmant
 - Mieux **prendre en compte** les publications dans l'évaluation des chercheurs
 - **Rendre accessible** (référencer et gérer) la totalité de ce qui est produit par les chercheurs

- **Consolider le partenariat**
 - **Développer des copublications**
 - **Publier à travers** les équipes de recherche de la CORAF

- **Mieux diffuser les publications**
 - **Raisonner** la diffusion en fonction de publics ciblés
 - **Renforcer la capacité** des centres de recherche

Adapter les publications aux différents publics visés et au contexte sous-régional

- Approche par public
 - La communauté scientifique :
 - **Asseoir la notoriété scientifique nationale et sous-régionale**
 - Les partenaires du développement :
 - **Transfert des résultats de recherche**
 - Les autres cibles : tutelles, décideurs politiques, bailleurs de fonds, grand public :
 - **Reconnaissance institutionnelle**

- Recommandations pour la politique scientifique **et** la politique éditoriale

Communauté scientifique : notoriété

- Politique éditoriale
 - **Mettre** les publications aux normes des publications de la sous-région et de l'Afrique : diversité de la diffusion
 - **Faciliter** l'accès des chercheurs aux revues internationales par contrôle qualité, appui à la rédaction
 - Développer l'utilisation du multimédia
- Politique scientifique
 - **Publier** dans les revues sous-régionales et internationales les résultats originaux et les articles de synthèse
 - **Communiquer** à des rencontres de scientifiques pour se faire connaître
 - **Utiliser** le net pour les échanges dans les réseaux scientifiques

Communauté scientifique : notoriété

- Politique éditoriale
 - **Faciliter** l'accès des chercheurs aux revues internationales
 - **Développer** l'utilisation du multimédia scientifique

Développement et milieux professionnels : transfert des résultats

- Politique scientifique
 - **Positionner** le rôle des scientifiques dans la production de supports vers le développement et les milieux professionnels
 - **Valoriser** l'expertise des chercheurs
 - **Programmer** la production de synthèse techniques

Développement et milieux professionnels : transfert des résultats

- Politique éditoriale
 - **Définir et produire** les publications avec des partenaires de terrain du secteur : services de vulgarisation, projets de développement, services publics du développement rural, fédérations de producteurs, ONG, éditeurs techniques
 - **Orienter** la production vers les supports existants (fiches techniques, guides pratiques, manuels...)
 - **Diversifier** nos supports : vidéo, multimédia, etc.

Les autres cibles (tutelles, décideurs politiques, bailleurs de fonds, secteur privé, apprenants, grand public) : reconnaissance institutionnelle

- Politique scientifique
 - **Mieux répondre** à la demande sociale : société civile, autorités territoriales...
 - **Identifier** les thèmes porteurs : débats d'actualité, ...

Les autres cibles (tutelles, décideurs politiques, bailleurs de fonds, secteur privé, apprenants, grand public) : reconnaissance institutionnelle

- Politique éditoriale
 - **Répondre** aux obligations statutaires et maintenir la lisibilité de l'IRAG : rapport annuel d'activité ...
 - **Développer** la lisibilité de nos thèmes d'intervention
 - **Développer** des produits de culture scientifique
 - **Développer** la recherche de sponsoring

Les autres cibles (tutelles, décideurs politiques, bailleurs de fonds, secteur privé, apprenants, grand public) : reconnaissance institutionnelle

- Autres acteurs majeurs
 - Secteur de la communication externe : médias, manifestations...
 - Secteur de la valorisation

Annexe 2 : Le dispositif de recherche

Les projets de recherche par centre et par programme

Voici les 27 programmes de recherche, auxquels nous avons ajouté, par centre, tous les projets de recherche à moyen terme (1999 – 2002).

Centre de recherche agronomique de Bareng (Moyenne Guinée)

1. Programme protection et conservation du milieu physique
2. Programme fonio
3. Programme cultures maraîchères
4. Programme pomme de terre
5. Programme petits ruminants
6. Programme systèmes agro-pastoraux bovins

Les projets de recherche

Projet filières

1. Introduction et évaluation des variétés performantes de tomate de table en Moyenne et en Guinée maritime ;
2. Mise au point d'itinéraires techniques pour la production de la tomate de table en Moyenne et en Guinée maritime ;
3. Introduction et évaluation des variétés d'oignon de jours courts en Moyenne-Guinée ;
4. Mise au point d'itinéraires techniques pour la production de l'oignon de jours courts en Moyenne-Guinée ;
5. Introduction et évaluation des variétés de petit piment en Moyenne-Guinée ;
6. Mise au point d'itinéraires techniques pour la culture du petit piment ;
7. Introduction et évaluation des variétés de pomme de terre en Moyenne Guinée ;
8. Inventaire et caractérisation des écotypes de fonio cultivés en Haute Guinée ;
9. Amélioration de la gestion et de l'exploitation des pâturages en Moyenne et en Haute Guinée ;
10. Etude et amélioration des méthodes de soins sanitaires dans les systèmes agro-pastoraux bovins de la Moyenne et de la Haute Guinée ;
11. Etude et amélioration des méthodes de soins sanitaires dans le système d'élevage périurbain des petits ruminants en Moyenne et en Haute Guinée ;
12. Etude et amélioration des méthodes de soins sanitaires dans le système d'élevage agro-pastoral villageois des petits ruminants en Moyenne et en Haute Guinée.

Projets intégrateurs

1. Amélioration des technologies de post-récolte ;
2. Valorisation des résidus de récolte et des sous-produits agricoles dans l'amélioration des bovins dans les systèmes agro-pastoraux de la Moyenne et de la Haute Guinée ;

3. Valorisation des résidus des récoltes et des sous-produits agricoles dans l'amélioration de l'alimentation des petits ruminants (système d'élevage agro-pastoral villageois) en Moyenne et en Haute Guinée ;
4. Amélioration des systèmes de culture à base de pomme de terre dans les plaines de Timbi ;
5. Etude et amélioration des itinéraires techniques en traction animale dans la culture de la pomme de terre et du coton sur le plateau central et les plaines sableuses ;
6. Mise au point de formules d'amendement et de fertilisation des principales cultures de rente des sols des domaines maraîchers des organisations paysannes en Moyenne Guinée.

Projets d'appui

1. Mise au point de formules de fertilisation de la pomme de terre en Moyenne Guinée ;
2. Mise au point de méthodes de lutte intégrée contre les principaux insectes ravageurs en Moyenne Guinée ;
3. Mise au point de méthodes de lutte intégrée contre les principales maladies en Moyenne Guinée ;
4. Influence de la fertilisation minérale dans l'augmentation des rendements sur les sols ferrallitiques pauvres ;
5. Amélioration de l'habitat dans le système agro-pastoral des petits ruminants en Moyenne et en Haute Guinée ;
6. Mise au point de formules de fertilisation et d'amendement en Moyenne Guinée ;
7. Mise au point de techniques agroforestières appropriées en Moyenne Guinée ;
8. Caractérisation semi-détaillée du bassin versant de la Kioma ;
9. Affinage du zonage de la Moyenne Guinée ;
10. Poursuite de l'étude des systèmes de production dans le plateau central de la Moyenne Guinée ;
11. Etude des systèmes de production des plaines sablonneuses ;
12. Etude de la filière de la pomme de terre ;
13. Etude de la filière oignon ;
14. Etude de la filière piment ;
15. Etude des modalités d'adoption des innovations ;
16. Evaluation de l'impact des technologies transférées ;
17. Etude de la problématique de la mécanisation agricole en Moyenne Guinée.

Centre de recherche agronomique de Bordo (Haute Guinée)

1. Programme igname
2. Programme coton
3. Programme riz de plaine
4. Programme mangue
5. Programme maïs
6. Programme arachide

Projets de recherche

Projets filières

1. Sélection des variétés d'arachide à haut potentiel de rendement ;
2. Amélioration des techniques et des systèmes traditionnels de culture à base d'arachide ;
3. Etude des propriétés insecticides d'une plante locale (*Swartzia madagascariensis*) pour la protection ;
4. Poursuite de l'amélioration des techniques de protection phytosanitaire du niébé contre les insectes au champ et au stockage ;
5. Conservation du germoplasme des légumineuses vivrières
6. Amélioration de la fertilisation organique du maïs en Haute Guinée ;
7. Amélioration des systèmes de culture dans les associations à base de maïs et des légumineuses en Haute Guinée ;
8. Amélioration des méthodes de lutte traditionnelles contre les charançons et capucin de maïs ;
9. Poursuite de la sélection des variétés de maïs résistantes à la striure et à l'helminthosporiose en Haute Guinée ;
10. Préservation et conservation des ressources et du germoplasme du maïs sorgho et mil à Bordo ;
11. Sélection et évaluation des variétés de riz de plaine adaptées aux différents niveaux de submersion ;
12. Lutte chimique et agrotechnique contre les adventices en riziculture de plaine alluviale ;
13. Mise au point de formules de fumure minérale et organique pour la riziculture de plaine alluviale ;
14. Mise au point de systèmes de culture valorisant au mieux les aménagements dans les bas-fonds ;
15. Mise au point de méthodes de lutte contre les insectes ravageurs du riz de plaine ;
16. Constitution et évaluation d'une collection de mangues en Haute Guinée ;
17. Lutte contre l'antracnose du manguier ;
18. Lutte contre les insectes déprédateurs des mangues ;
19. Amélioration des itinéraires techniques de la culture du manguier en Haute-Guinée ;
20. Amélioration des procédés locaux de conservation des mangues en Haute-Guinée ;
21. Amélioration des systèmes de production à base de riz en Haute Guinée ;
22. Caractérisation des variétés locales d'igname ;
23. Evaluation agronomique des variétés locales et exotiques d'igname ;
24. Conservation des ressources génétiques d'igname ;

25. Sélection de variétés nouvelles de cotonnier performantes adaptées aux différentes zones de production de la Haute-Guinée et du Nord-Ouest de la Moyenne-Guinée.

Projets intégrateurs

1. Amélioration de la technique de production de semences ;
2. Introduction et adaptation aux conditions locales de petits matériels agricoles dans les systèmes de production à base riz en Haute Guinée ;
3. Lutte contre les adventices des systèmes de culture à base de coton ;
4. Introduction de techniques de travail minimum du sol dans les systèmes de culture à base de coton en Haute-Guinée ;
5. Développement de la lutte étagée guinéenne du coton ;
6. Amélioration des systèmes de production à base de riz en Haute Guinée ;
7. Etude des modalités d'adoption des innovations et évaluation des technologies.

Projets d'appui

1. Recherche de doses optimales de fumure minérale adaptées aux différentes zones de production de coton de Haute Guinée et du Nord-Ouest de la Moyenne Guinée ;
2. Caractérisation agro-écologique des plaines alluviales en Haute Guinée ;
3. Caractérisation des zones de production de la Haute Guinée ;
4. Etude de la filière riz ;
5. Etude de la filière maïs ;
6. Etude de la filière arachide ;
7. Etude de la filière igname ;
8. Etude de la filière mangue ;
9. Caractérisation des systèmes de production agricole et d'élevage en Haute Guinée.

Centre de recherche agronomique de Foulaya (Guinée maritime)

1. Programme banane et plantain
2. Programme ananas
3. Programme agrumes
4. Programme manioc
5. Programme fruitiers divers
6. Programme ressources phytogénétiques
7. Antenne cultures maraîchères

Projets de recherche

Projets filières

1. Evaluation des techniques pour la production de la banane en Guinée maritime ;
2. Evaluation variétale du bananier en Guinée maritime et en Guinée forestière ;
3. Evaluation, en Guinée maritime, des méthodes de lutte contre le charançon noir du bananier en station et en milieu paysan ;
4. Evaluation, en Guinée maritime, des méthodes de lutte contre la cercosporiose jaune du bananier en station et en milieu paysan ;
5. Evaluation, en Guinée maritime, des méthodes de lutte contre les nématodes du bananier en station et en milieu paysan ;
6. Identification de variétés tolérantes du bananier à la cercosporiose en Moyenne Guinée et en Guinée forestière ;
7. Poursuite de la sélection et de l'amélioration des variétés de manioc pour les différentes écologies de la Guinée ;
8. Sélection des variétés améliorées de manioc à cycle court (7 mois) ;
9. Poursuite de la sélection et de l'amélioration des variétés résistantes à la mosaïque et hautement productives du manioc ;
10. Sélection des variétés de tomate adaptées à la saison des pluies et tolérantes au flétrissement dû à la fusariose, à la bactériose et au méloïdogyne ;
11. Poursuite de l'amélioration des techniques de contrôle de l'héliothis de la tomate en Guinée maritime ;
12. Identification des techniques de contrôle de la cercosporiose du gombo en Guinée maritime ;
13. Sélection de variétés d'avocatier pour étaler la production en Guinée maritime et en Moyenne Guinée ;
14. Sélection et multiplication de clones performants d'anacardier en Guinée maritime et en Haute Guinée ;
15. Amélioration des techniques culturales de la Cayenne lisse et de la Queen Tahiti en Guinée maritime ;
16. Evaluation des techniques de multiplication rapides et économiques de rejets d'ananas ;
17. Amélioration des techniques culturales de la Cayenne lisse et de la Queen Tahiti en Guinée maritime ;
18. Mise au point d'un itinéraire technique approprié pour la culture des agrumes en milieu paysan ;
19. Détermination d'un système de culture approprié du manioc en Guinée maritime ;
20. Poursuite, en Guinée maritime, de l'identification et de l'évaluation de variétés importées et locales de petit-piment ;

21. Identification des variétés de pastèque acceptables sur le marché national et sous-régional.

Projets intégrateurs

1. Mise au point de procédés artisanaux de transformation et de conservation de la mangue ;
2. Mise au point de procédés artisanaux de production du "Kouya" et de chips de manioc ;
3. Introduction et adaptation en milieu rural d'une machine à cossettes, d'une chipseuse et d'une râpeuse de manioc ;
4. Mise au point de procédés de décorticage de noix de cajou ;
5. Caractérisation des systèmes de production en Guinée maritime.

Projets d'appui

1. Enrichissement et étude des collections en station et en points d'essais ;
2. Recherche de l'effet de l'irrigation sur l'étalement de la production à Foulaya ;
3. Evaluation des méthodes de lutte contre les principaux parasites (nématodes, wilt et symphytes) ;
4. Lutte biologique contre l'acarien vert en Guinée maritime ;
5. Etude du niveau de fertilité des domaines expérimentaux et des sites de recherche de l'IRAG ;
6. Constitution d'une collection nationale de référence des insectes associés aux cultures en Guinée ;
7. Etude de la biologie des mouches de la mangue en Haute Guinée ;
8. Poursuite de l'étude de la biologie des mouches de la mangue et mise au point d'une méthode de lutte en Guinée maritime ;
9. Constitution de bases de données sur les ressources phytogénétiques en Guinée ;
10. Création d'une banque de gènes à Foulaya ;
11. Caractérisation des principales cultures vivrières (riz, fonio, arachide) et de la mangue ;
12. Affinage du zonage de la Guinée maritime ;
13. Caractérisation semi-détaillée des bassins versants de Sefan et Dabon ;
14. Analyse des modalités d'adoption de deux variétés de riz en milieu paysan ;
Evaluation du résultat du transfert de deux variétés de riz en milieu paysan.

Centre de recherche agronomique de Kilissi (Guinée maritime)

1. Programme création variétale riz
2. Programme création variétale maïs
3. Programme technologie des semences

Projets de recherche

Projets filières

1. Evaluation multilocale de l'incidence de la date de semis du maïs et de la maturité variétale sur la qualité des semences ;
2. Poursuite de la création variétale d'arachide et évaluation de nouvelles obtentions. (projet à achever) ;
3. Poursuite de la sélection et de l'évaluation des variétés de maïs à pollinisation libre, tolérantes aux maladies (Striure, helminthosporiose) ;
4. Amélioration des populations locales et sélection de nouvelles variétés de maïs ;
5. Mise au point des variétés de riz tolérantes à l'enherbement en culture pluviale et en culture irriguée ;
6. Poursuite de la mise au point de variétés de bas-fonds tolérantes à la toxicité ferreuse ;
7. Poursuite de la mise au point des variétés de riz peu exigeantes en engrais minéraux en culture irriguée et pluviale ;
8. Poursuite de la mise au point des variétés de riz adaptées aux conditions de faible maîtrise d'eau dans les bas-fonds et les plaines ;
9. Mise au point de variétés de riz tolérantes à la Pyriculariose, l'Helminthosporiose et la Rhyncosporiose.

Projets d'appui

1. Détermination des doses et époques d'application d'engrais pour les variétés de riz pluvial et de bas-fonds de Kilissi ;
2. Répertoire et évaluation agronomique du germplasm local ;
3. Effets de différentes formes et doses d'insecticide sur les grains stockés de maïs (projet collaboratif avec le Laboratoire de la protection des végétaux de Foulaya) ;
4. Reconstitution de la pureté variétale du riz et du maïs et production de semences de base ;
5. Inventaires des adventices dans les domaines rizicoles de Kilissi.

Centre de recherche agronomique de Koba (Guinée maritime)

1. Programme riz d'eau douce
2. Programme riz de mangrove

Projets de recherche

Projets filières

1. Poursuite de l'identification des variétés de riz tolérantes à l'acidité et à la salinité et répondant aux goûts des consommateurs ;
2. Poursuite de l'amélioration des techniques culturales en riziculture de mangrove ;
3. Poursuite de la recherche des méthodes de lutte contre les crabes en riziculture de mangrove ;
4. Poursuite de l'identification des variétés de riz tolérantes à l'acidité, à la toxicité ferreuse, au déficit hydrique et à la cécidomie pour les plaines d'eau douce du littoral ;
5. Détermination de méthodes de lutte intégrées contre les adventices pour les rizières d'eau douce du littoral ;
6. Définition des doses d'engrais organo-minérales compensatrices des exportations pour les rizières des plaines d'eau douce du littoral.

Projets intégrateurs

1. Introduction de petites machines agricoles pour les rizières de mangrove et test de leur efficacité ;
2. Amélioration des équipements d'étuvage du riz.

Projet d'appui

1. Amélioration des modes de gestion traditionnelle des eaux et restauration des rizières de mangrove.

Centre de recherche agronomique de Sérédou (Guinée forestière)

1. Programme café-cola
2. Programme système de production à base de riz
3. Programme palmier à huile et hévéa

Projets de recherche

Projets filières

1. Caractérisation référentielle des systèmes traditionnels dominants de culture à base de riz de coteau ;
2. Sélection de précédents culturels du riz pour le maintien de la fertilité et la lutte contre les mauvaises herbes ;
3. Amélioration des systèmes traditionnels (association et rotation) à base de riz de coteau en Guinée forestière ;
4. Sélection de variétés de riz pluvial à faible niveau d'intrants ;
5. Sélection des clones de robusta et de variétés d'arabica pour la Guinée forestière et la Moyenne Guinée ;
6. Amélioration des modes de conduite traditionnelles du caféier robusta en Guinée forestière ;
7. Lutte contre l'enherbement et l'amélioration de la fertilité des sols sous caféier robusta par l'utilisation des plantes de couverture en zone de forêt dégradée de la Guinée forestière ;
8. Sélection clonale et variétale pour chacune des trois zones agro-écologiques de la Guinée forestière ;
9. Caractérisation du système de production à base de palmier à huile en Guinée forestière ;
10. Etude phylogénétique du palmier à huile en Guinée forestière.

Projets intégrateurs

1. Amélioration de trois niveaux d'investissement en système de production à base de riz de bas-fond ;
2. Sélection de méthodes de lutte contre l'érosion des sols sous système de culture à base de riz de coteau dans les zones montagneuses de forêts dégradées de la Guinée forestière ;
3. Amélioration du système traditionnel d'association culturelle café-cola ;
4. Etude des systèmes de production en Guinée forestière ;
5. Etude de l'intégration agriculture-élevage dans la zone préforestière ;
6. Evaluation en milieu réel de l'impact des principales technologies transférées.

Projets d'appui

1. Caractérisation semi-détaillée des agro-écosystèmes de bas-fond ;
2. Affinage du zonage agro-écologique de la Guinée forestière ;
3. Caractérisation sémi-détaillée de trois bassins versants.

Annexe 3 :

Les principaux réseaux de la CORAF